BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4064 du Vendredi 18 Juin 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo retourne au bercail après dix ans

Les partisans de l'ancien Président ivoirien lui ont réservé un accueil à la dimension de son très attendu retour

(Page 7)

HANDBALL

Le Congo stoppé, mais avec son visa pour le Mondial en poche!

Les Diables-Rouges dames iront au Mondial 2021

(Page 16)

TOURISME

Annulation de l'ancienne procédure de recouvrement de la taxe hôtelière et de séjour

(Page 5)

Editorial

Retour

Page 3

KINKALA

Conseil diocésain et journée mondiale de l'Education catholique

L'évêque de Kinkala, la secrétaire générale de la CEEDUC, les membres de la CEEDUC, posant avec les organisateurs, les partenaires et les enseignants

(Page 9)

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

CONC'ANSA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social: 30 000 000 de Francs CFA
Siège social: Brazzaville (République du Congo)
157 bis, rue Nkô, Plateau des 15 ans - Moungali / RCCM: CG/BZV/11 B 2990

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL & MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du quatre mai deux mil vingt et un de la société «CONC'ANSA», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le quatorze avril deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le trois juin de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 102/5 numéro 0874, l'associé unique gérant a décidé de
- restreindre l'objet social aux activités ci-après:
* Importation et vente du ciment, des matériaux de construction et d'aliments de bétail ;
*Quincaillerie ;
*Transport de personnes et de marchandises.
Et d'étendre l'objet social aux activités suivantes:
*Travaux de dragage ;
*Location engins;
*Travaux publics.
-la modification corrélative de l'article 2 des statuts ;
-la mise en harmonie des statuts.

Dépôt au greffe: un exemplaire du Procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du quatre mai deux mil vingt et un a été déposé le premier juin deux mil vingt un au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le sept juin deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 139.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «CONC'ANSA» SARL U sous le numéro: M2/21-239.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

MAITRE ROSELEPIERRE NTAMBANI NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel, Moungali
Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
E-mail: roselepierrenotaire19@gmail.com, République du Congo

PREMIUM CAPITAL SECURITIES

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au capital de 300 000 000 millions F.CFA;
Sise à Brazzaville, 800, Rue Moukoukoulou, Plateau des 15 Ans, Moungali, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant décision Extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société PREMIUM CAPITAL SECURITIES SAU, en date à Brazzaville du 07 Juin 2021, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, à Brazzaville, le 08 juin de la même année; sous le Folio 104/6; no 0894, il a été pris des résolutions suivantes:

- Cession de la totalité des actions de la société par l'actionnaire unique au profit de Monsieur KINGA SATHOUD Devic Paul Junior ;
- Nomination de Monsieur MEFANE Yannick Michael en qualité d'Administrateur Général;
-Nomination de Monsieur YOKA IKAMA Raymond en qualité d'Administrateur Général Adjoint.
Le dépôt du procès-verbal a été effectué auprès du greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00124.

Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire.

Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, NOTAIRE
Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien», OCH Moungali III, Brazzaville, République du Congo; Tél.: (242) 06651 13 85/04 411 87 14
E-mail:etudemakumbu@gmail.com / Brazzaville, le 15 juin 2021

ANNONCE LEGALE
DONGBEI XIANZHONG COMPANY CONGO

Société A Responsabilité Limitée unipersonnelle / Capital: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: Boulevard Lyautey, Vers l'hôtel Bikoumou,
A côté du complexe scolaire «Les amis de Julien» / OCH, Moungali III, Brazzaville, REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 13 Avril 2021, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le même jour, sous le folio 068/11 n°0904, à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbres de Poto-Poto, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: DONGBEI XIANGZHONG COMPANY CONGO ;
FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (1 00), libérées par l'Associé unique;
SIEGE SOCIAL: Provisoirement, Boulevard Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien», OCH, Moungali III, Brazzaville, en République du Congo ;
OBJET SOCIAL: bâtiment-travaux publics; travaux hydrauliques; génie civil; fabrication et vente de matériaux de construction; import-export; vente de véhicules, accessoires et pièces de rechange; exploitation agricole; fabrication des engrais à usage agricole; supermarché; café-bar; hôtellerie; chambre froide; production et vente de vin; garage;
DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;
GERANT: Monsieur WEI ZHONG;
IMMATRICULATION: 18 Mai 2021, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00268.

Pour avis,
Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION DES SOCIETES D' ENTRETIEN – GARDIENNAGE – ACCEUIL - RESTAURANT

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection des sociétés d'entretien, gardiennage, accueil et Restaurant.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville l'Agence Ecobank moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées à la même adresse au plus tard le 25/06/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 16/06/2021.

La Direction Générale

VIE DES PARTIS

L'UPADS a célébré ses 30 ans

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), le parti de Pascal Lissouba, a organisé le 15 juin dernier à son siège à Diata, l'assemblée générale de son mouvement de jeunesse, la JUPADS, pour célébrer les 30 ans d'existence de cette formation politique créée le 15 juin 1991.

Les officiels

Ensemble unis, célébrons les 30 ans de lutte politique de notre parti: débout, l'Upads le sera toujours». Tel a été le thème de cette assemblée générale qui s'est tenue dans une ambiance bon enfant. Une occasion pour Sidoine Giscard Madoulou, président de la JUPADS, de rendre hommage au président fondateur de ce parti, le Prof. Pascal Lissouba. *«En raison du deuil qui nous frappe encore, il n'est prévu aucune activité festive»,* a-t-il dit.

Il a remercié les jeunes qui se sont déplacés massivement. *«Votre présence dans cette salle e, période de crise sanitaire exprime l'attachement que vous n'avez cessé de manifester à votre parti, qui pour l'instant ne vous garantit aucunement ce que vous recherchez quotidiennement, à savoir: le pouvoir d'achat».*

A l'issue de cette cérémonie, les dirigeants des différents bureaux exécutifs fédéraux que compte la JUPADS à Brazzaville ont été officiellement présentés: *«Votre mission n'est pas une simple promenade de santé. L'engagement politique est tributaire de vicissitudes parfois difficiles à assumer, surtout dans le contexte de notre parti aujourd'hui situé à l'opposition. Dans l'accomplissement de cette mission, il y aura aussi bien des jours heureux que des moments de grise mine. Et tout état de cause, ne baissez pas les bras et continuez à travailler afin de pouvoir changer les choses. Ne l'oublions pas, la JUPADS a été placée sous le signe de la discipline et de la responsabilité. Ce qui sous-entend que l'engagement politique ne doit pas nous faire oublier les difficultés sociales du moment et qui doivent induire à des attitudes proactives plutôt que de demeurer dans la fatalité et l'inaction»*, a indiqué Sidoine Giscard Madoulou.

Il a annoncé l'organisation prochaine des séminaires de formation sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes de ce parti.

Pour Jérémie Lissouba, l'ambition première de l'UPADS est de tirer le Congo et le continent vers le haut, en dépit des désaccords politiques. *«Cela veut dire ne pas se réjouir du malheur des autres. Savoir critiquer oui, mais aussi savoir proposer des solutions. Se tirer vers le haut en tant que membre d'une famille et comprendre que les hommes passeront tous, mais que la vision et les valeurs resteront et que par-dessus tout, ce sont-elles que nous devons protéger»*, a-t-il indiqué.

Et d'appeler les jeunes du parti à ne pas perdre espoir. *«L'UPADS reste porteuse de la vision du professeur Pascal Lissouba. Tout en vous félicitant pour le renouvellement réussi de vos instances, pour cette grande mobilisation et pour votre détermination à poursuivre notre combat, je vous invite à prendre conscience que le Congo de demain se construit dès aujourd'hui».*

Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS, a officiellement annoncé que les 30 ans d'existence de son parti seront célébrés en août prochain avec le retrait de deuil. *«Votre mobilisation nous donne l'assurance que le parti est là et sera toujours-là. Notre parti prône la tolérance, vous avez le soutien de la direction politique»,* a-t-il déclaré

Cyr Armel YABBAT-NGO

TERRITOIRE

Les collectivités locales seront désormais jugées aux résultats

Le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Guy-Georges Mbacka, a eu un échange avec les Préfets, les présidents des Conseils départementaux et municipaux et l'Association des maires du Congo. C'était jeudi 10 juin 2021 à Brazzaville. A cet effet, il a donné aux gestionnaires des collectivités locales des orientations parmi lesquelles, notamment que la gestion des Collectivités locales revête *«la vision du Président de la République contenue dans son Projet de société ''Ensemble poursuivons la marche", et les animateurs des collectivités locales, à savoir, les Préfets et Présidents des conseils départementaux et municipaux et les conseillers soient désormais jugés par leur gestion axée sur les résultats et non sur leur appartenance politique».*

Photo de famille avec le ministre Guy-Georges Mbacka

Le ministre Guy-Georges Mbacka a rappelé quelques textes qui fondent les responsabilités et les attributions des collectivités locales. Ces textes mettent un accent particulier sur le développement économique des collectivités locales, une mission qui revient de droit aux Préfets: *«Si je me suis permis de rappeler cela, c'est parce qu'il est assorti à nos manières de faire, nos pratiques: les aspects économiques des attributs des Préfets ne sont jamais saisis. Jusqu'alors, nous nous sommes contentés seulement de la stratification des actes a posteriori. Et les Préfets se sont limités exclusivement à cela, oubliant le rôle économique qu'ils doivent jouer dans les départements pour impulser le développement».*

Le ministre Mbacka a exhorté les gestionnaires des collectivités locales à intérioriser le Projet de société du Président de la République et de procéder immédiatement à sa mise en œuvre pratique sur le terrain. *«Chacun de vos programmes annuels d'activités doit s'inspirer de ce projet de société. Il s'agira d'extirper de ce programme tous les aspects concernant notre département et d'en faire un programme de développement convenable. On a plus besoin de discours, de spectacles, cela n'aboutit à rien. Cela doit être un sursaut national, nous ferons ce qui nous revient comme devoir, il vous appartient de faire le vôtre. Nous serons jugés parce que mis à la tête du département, nous vous jugerons parce que vous êtes des acteurs sur le terrain. Le critère de maintien au niveau de toutes les structures sont les résultats. Mais ça doit être un effort, un sursaut national, nous ferons ce qui nous revient de droit. Il vous appartient de faire le vôtre».*

«Plus de considération politique, plus de spectacles, rassemblons nos efforts, nos énergies, pour faire avancer ce processus. Nous devons avoir au niveau de ses entités des compétences, des cadres pour asseoir ces structures, c'est pour dire que la décentralisation c'est un processus transversal, c'est l'aspect primordial de la réforme de l'Etat. On ne peut pas concevoir un développement sans que les aspects de la gestion de la proximité soient pris en compte», a ajouté le ministre Mbacka.

Les gestionnaires des collectivités locales ont fait part des difficultés rencontrées dans leurs collectivités, notamment dans la prise des textes d'application de la décentralisation effective et la non rétrocession des taxes collectées par le Trésor public avec pour corollaire un cumul de cinquante mois de salaires impayés. Ils ont cependant pris bonne note des instructions du ministre Guy-Georges Mbacka et ont promis de les mettre en application.

APM

Editorial

Retour

L'ancien Président de Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, a regagné son pays jeudi. Il l'avait quitté en 2011, quand il fut conduit manu militari au Tribunal pénal international de La Haye. Dix ans plus tard, acquitté, il a été autorisé à regagner son pays. Ainsi se clos une des pages les plus incertaines de la Côte d'Ivoire moderne, et ainsi s'en ouvre une autre, non moins incertaine, pour l'avenir de ce pays puissance économique en Afrique de l'Ouest.

Pendant les jours qui viennent, les commentateurs vont s'en donner à cœur-joie pour prédire, prévenir, annoncer, avertir, accuser, soutenir ou critiquer ce qui va se faire. Les trois dinosaures de la politique ivoirienne: le Président Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo et l'autre ex-président Henri Konan Bédié vont s'épier, se défier ou se combattre. Et le pays va très certainement vivre au gré des ressacs d'une nation qui a souffert de la grave guerre civile générée par leurs dissensions.

Nous allons guetter ce que la sagesse a construit, avec le temps, chez chacun d'eux, pour éviter à leur pays d'autres moments sanglants. Comment Laurent Gbagbo, tout acquitté qu'il soit par la Cour pénale internationale, saura-t-il tendre la main et parler à cette partie de l'opinion qui le tient pour responsable de la guerre de 2010? Comment Alassane Ouattara, au pouvoir et jouissant de la légitimité que lui reconnaît la communauté internationale, saura-t-il se faire humble?

Et Henri Konan Bédié, 84 ans, qui a noué des alliances éphémères tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, pourra-t-il puissamment jouer le rôle de médiateur et de pacificateur auquel le désigne son âge? Le trio ainsi formé se fera-t-il en faveur de la Nation reconstituée ou des égos ? Chacun aura quelque chose à perdre dans une bataille rangée, une bataille de chef. Mais chacun aura quelque chose à offrir aussi à la Côte d'Ivoire et à l'Afrique en s'invitant à la table du pardon et du compromis.

L'Afrique n'est pas condamnée à la fatalité des guerres et des égoïsmes de pouvoir. Elle n'est pas condamnée à ne pas déjouer les pronostics de la prévisibilité et de l'atavisme. Nous ne sommes pas condamnés à répéter à l'infini les mauvais exemples, ni à nous prévaloir d'une légitimité, d'ailleurs fragile, lorsqu'on se met à l'idée d'écarter du pouvoir un concurrent.

Partout où des artifices ont joué pour figer le jeu démocratique, nous sommes en droit d'attendre que la sagesse prévienne des conflits. C'est la condition pour que des frustrations éruptives de quelques-uns ne s'érigent pas en causes respectables pour lesquelles verser le sang de beaucoup. Ce que la Côte d'Ivoire fera nous servira de leçon, d'exemple ou de repoussoir. La Côte d'Ivoire, mais aussi la République Centrafricaine où un ancien chef d'Etat est soupçonné d'attiser la rébellion.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COVID-19

L'état d'urgence sanitaire prorogé

Face à la persistance de la pandémie de COVID-19, les deux chambres du Parlement ont prorogé l'état d'urgence sanitaire.

La situation épidémiologique du Congo au 7 juin 2021 se présentait ainsi qu'il suit: nombre de cas positifs (12121); guéris (3882); actifs (882); décès (160); taux de létalité (1,3%).

Le vingt deuxième rapport de la Task force de la Coordination nationale montre que Brazzaville et Pointe-Noire restent toujours l'épicentre de la contamination. *«Ces vingt derniers jours ont montré qu'il y a 89 nouveaux cas qui se répartissent entre Brazzaville (55) et Pointe-Noire (34). Il a été identifié le variant britannique dans les deux grandes agglomérations».*

«Les attentes de la vaccination ne sont pas encore réalisées tout comme on assiste à un relâchement des mesures barrières telles que le port règlementaire du masque, le respect des quotas», regrette la Coordination.

Il a été néanmoins admis que les deux chambres du Parlement peuvent chacune se réunir en mode présentiel, c'est-à-dire au complet mais en observant les mesures barrières.

Pour Gilbert Mokoki, ministre de la Santé, la lutte contre le coronavirus est un combat difficile et complexe qui a mis toutes les puissances à genou. *«Au Congo, nous avons saisi très tôt le taureau par les cornes. Les problèmes des intrants a été réglé grâce à un appui important du ministre des Finances. Nous ne connaîtrons plus de rupture»*, a-t-il affirmé.

KAUD

SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Pour l'amélioration de la gouvernance publique

Un mois après l'installation de la nouvelle équipe gouvernementale, ses différents membres ont été conviés du 14 au 19 juin au Centre international de conférences de Kintélé, dans le département du Pool, à un séminaire gouvernemental. Objectif: amener les membres du Gouvernement à une appropriation partagée du projet de société du Président de la République, en vue de la mise en œuvre du Programme d'action du Gouvernement.

Le Premier ministre, au milieu à l'ouverture des travaux

Ouvert par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du Gouvernement, en présence de Stella Mensah Sassou-Nguesso, mairesse de Kintélé, ce séminaire inaugural a mis l'accent particulièrement sur l'appropriation par toute l'équipe gouvernementale du projet de société du Président de la République Denis Sassou Nguesso et des orientations contenues dans son discours d'investiture, en vue de leur déclinaison en programme d'action qu'il faudra mettre en œuvre de façon cohérente et efficace. *«Un séminaire est avant tout un rendez-vous des intelligences, en vue de construire l'intelligence collective, de recréer le climat de confiance et de partage et d'insuffler de la motivation aux acteurs»,* a rappelé le Premier ministre, dans son adresse d'orientation.

Il s'agira, à l'avenir, de faire tous les trois mois, le point sur les dossiers en cours, en évaluant leur mise en œuvre et en fixant les priorités du gouvernement pour le prochain trimestre. *«Nous devons nous inspirer des bonnes pratiques que nous offre le secteur privé pour améliorer la gouvernance publique. Celle-ci étant devenue, depuis le milieu du siècle dernier, un véritable management. Ces séminaires trimestriels permettront d'harmoniser nos vues, de mûrir nos réflexions, d'enrichir nos dossiers avant de les soumettre aux organes de validation et de décision que sont le conseil de cabinet et le conseil des ministres. Nous ne devons pas ignorer l'utilité de ces moments de travail collectif»*, a exhorté Anatole Collinet Makosso.

Au cours de ce séminaire, les ministres aborderont entre autres, les questions sur la disponibilité et la mobilisation des ressources innovantes internes et externes, sur le niveau des négociations avec le FMI et les divers créanciers. C'est ce qui permettra de définir, de manière concertée, les priorités et urgences gouvernementales en adéquation avec les ressources disponibles. *«Cela ne postule pas la dilution de la responsabilité individuelle, mais renforce le fait que nous sommes donc tenus à l'exemplarité, pour ne pas entacher le travail gouvernemental…, cette responsabilité collective repose nécessairement sur l'éthique dans la conduite de notre action collective et à la lumière de nos conduites individuelles. Les règles de travail en équipe nous seront sans cesse rappelées, pour maintenir la cohésion du groupe et empêcher que les éventuels conflits d'attribution et les missions transversales à compétences partagées, ne soient des points d'achoppement pour le succès du projet de société du chef de l'Etat, mais plutôt un renforcement de complémentarité à privilégier»,* a dit le chef du Gouvernement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

POINTE-NOIRE

Le ministre des Transports s'est entretenu avec les responsables du Port autonome

Dans le cadre de sa visite de travail à Pointe-Noire, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, s'est entretenu le 8 juin dernier en prise de contact avec les structures placées sous sa tutelle.

Le ministre posant avec les directeurs généraux

La rencontre a réuni autour de lui les différents directeurs généraux et centraux du Port-autonome de Pointe-Noire pour des orientations de travail. Le ministre a indiqué aux directeurs généraux que tout devrait se passer dans le respect strict de la chose publique, le respect des horaires de travail et également la bonne gouvernance. Il s'agit également de faire la promotion de la notion de valeur du travail auprès des collaborateurs.

Au cours de cette rencontre, le ministre a fait savoir que l'exemplarité des dirigeants, le contrôle et la sanction sont des leviers à mettre en œuvre sans hésitation. *«Nous avons le devoir de travailler ensemble avec ardeur et sérieux en vue d'atteindre les objectifs prescrits. Cela passe nécessairement par le respect strict de la chose publique, le respect des horaires de travail, la bonne gouvernance. «Nous devons donc faire la promotion de la notion valeur-travail auprès de nos collaborateurs. L'exemplarité des dirigeants, le contrôle et la sanction sont des leviers à mettre en œuvre sans atermoiement. Par conséquent, la loi s'appliquera à ceux qui se rendront coupables d'actes répréhensibles, à quelque niveau que ce soit. L'instruction du Président de la République doit s'appliquer avec rigueur. Il vous appartient d'intérioriser et de vulgariser le message «Tolérance zéro» auprès de tous nos collaborateurs et je puis vous assurez qu'il ne s'agit pas d'un simple slogan».*

Les grandes réformes et les changements apportent toujours leurs lots d'incompréhensions et d'inquiétudes, a poursuivi le ministre. *«Il nous appartient d'expliquer nos actions, particulièrement aux partenaires sociaux dans le cadre d'un dialogue qui doit être permanent. Par ailleurs, nonobstant cette période difficile caractérisée par une crise économique aggravée par un contexte sanitaire difficile, je vous enjoins à persévérer dans vos efforts au travail en promouvant absolument la bonne gouvernance».*

Il a exhorté ses collaborateurs à se faire vacciner. *«le Gouvernement a fait des efforts colossaux pour rendre accessible à tous nos compatriotes, gratuitement, la vaccination. Le monde entier se fait vacciner et le Congo ne saurait rester en marge de ce qui deviendra à court terme une condition sine qua non dans les échanges commerciaux et la relance des économies. Il vous revient d'argumenter et de convaincre vos agents et vos proches à se faire volontairement vacciner. La santé de nos compatriotes et notre économie ne peuvent se payer le luxe de faire l'impasse sur la vaccination»*, a -t-il insisté.

Déogratias Madocie MONGO & Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CORRUPTION

Une campagne de sensibilisation aux textes juridiques

Rien ne sera plus comme avant: la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a décidé de lancer le 8 juin dernier, au ministère des Finances, une vaste campagne de sensibilisation et de vulgarisation de ses textes juridiques pour permettre aux citoyens de lutter efficacement contre ce fléau. La cérémonie a été présidée par le ministre délégué au budget, Ludovic Ngatsé. En présence des directeurs généraux et centraux sous tutelle.

Emmanuel Olita Ondongo

La HALC, qui entend changer la donne, fera de telle sorte que chacun puisse être désormais à l'abri. C'est une lutte de longue haleine, mais ce qui est important c'est d'attaquer le mal à la racine. Afin de mettre ce fléau hors d'état de nuire. C'est ce que pensent les animateurs de cette structure. Plusieurs thématiques ont été développées par des sachant. Germain Loubata, chef de département de la prévention, la sensibilisation et la communication à la HALC a rappelé la loi n°4-2009 du 7 février 2019, tout citoyen élu ou nommé doit présenter son patrimoine. *«Deux ans après sa promulgation par le chef de l'Etat, l'application de cette loi semble se heurter à des difficultés de tous ordres»* a-t-il noté.

La campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption va s'étendre dans les administrations publiques. Les délégués commis à la tâche tenteront de conscientiser les agents de l'Etat sur les méfaits de ce fléau ainsi que les dangers que courent les récidivistes.

Le ministre délégué Ludovic Ngatsé, rassure la HALC pour son soutien à ce combat: *«La lutte contre la corruption est un combat permanent pour le Président de la République. Le ministère des Finances vous soutient et restera à vos côtés afin que nous menions avec succès cette guerre, avec pour objectifs d'améliorer les recettes de l'Etat et de créer un environnement d'affaires permettant au Congo de gagner un meilleur classement dans le Doing Busines»*.

De son côté, le président de la HALC, Emmanuel Olita Ondongo, a rappelé que les missions confiées à la HALC sont d'une délicatesse incontestable. *«Notre devoir commun sera de placer le Congo sur la voie de l'émergence, car il n'y a pas mieux que les Congolais pour construire le Congo»*, a dit le président de la HALC.

Pascal-Azad DOKO

SANTE

Décès inopiné du Pr Fidèle Yala

Depuis le 31 mai 2021, le monde de la santé, le Comité d'experts COVID-19 près la riposte de la pandémie à Coronavirus, pleure le Pr Fidèle Yala. Il s'est éteint dans sa 79e année à Brazzaville, après un court malaise, alors qu'il était en train d'examiner les résultats des patients de son cabinet médical.

Le Pr Fidèle Yala était spécialisé en bactériologie et virologie. Il était chef du département de microbiologie de 1978-2005, à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi.

En même temps, il assurait les charges de chef de service au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Le Pr Fidèle Yala était également directeur général du Laboratoire de biologie médicale, assurant ainsi le diagnostic paraclinique.

Il excellait dans l'encadrement des thèses et des mémoires des étudiants en sciences de la santé.

La pandémie de la COVID-19, qui continue de frapper le monde et le Congo, fait de lui le premier président du Comité d'experts COVID-19.

Ancien élève de l'Institut Pasteur de Paris, France, il était professeur honoraire en bactériologie et virologie.

Cofondateur et ancien vice-président de la Société africaine de pathologie infectieuse (SAPI) et de la Société africaine de microbiologie (SOAMI), le Pr Yala était membre actif des sociétés françaises de microbiologie, d'immunologie, de pathologie exotique et de l'Association des anciens élèves de l'Institut Pasteur de Paris et, depuis cette année, président d'honneur de la Société congolaise de pathologie infectieuse et tropicale (SOCOPIT).

Au plan culturel, il était promoteur d'un mensuel, vice-président d'une association de culture et même président d'honneur des journalistes congolais.

Amoureux de la presse, il a lancé en 2007, avec Pascal Ngalibo, le journal *«Ntsié»*.

Enfant de Lékana, dans le département des Plateaux, il caressait le rêve de faire la promotion du célèbre pagne en raphia, produit typique de ce terroir. D'où la réalisation de son documentaire sur le métier traditionnel à tisser qui passe de temps à autre sur Télé-Congo.

Ses obsèques sont annoncées pour sous peu dans domaine privé de Lekana.

Paix à son âme!

Chimère ISSAM ALI

TOURISME

Annulation de l'ancienne procédure de recouvrement de la taxe hôtelière et de séjour

Dans le cadre de la série de contacts qu'elle entreprend depuis sa prise de fonction avec les partenaires relevant de son département, la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée-Hermella Doukaga, a rencontré mercredi 9 juin 2021, à Brazzaville, les responsables et gestionnaires des établissements hôteliers de la capitale et de ses environs. Ce premier contact lui a permis de les connaître mais aussi de décliner sa vision en vue du progrès de ce secteur, vision qui intègre celle qui est globale du Président de la République, qui a placé le Tourisme au rang des domaines clés de la diversification économique. Mais, aussi, d'annoncer à ces acteurs, l'annulation des dispositions antérieures relatives à la procédure de recouvrement de la taxe hôtelière et de séjour. Et pour ce faire, la circulaire abrogeant les dispositions antérieures a été portée à leur connaissance.

Destinée-Hermella Doukaga

Dans sa communication, la ministre Doukaga a décliné les défis de son département, parmi lesquels le développement de l'industrie touristique, une chaîne où le secteur hôtelier occupe une place importante. *«Notre mission est de faire rayonner l'image du pays pour en faire une destination touristique et attractive sûre. Parmi les objectifs à nous assignés figure donc celui de créer les conditions de faire du tourisme, dans toutes ses composantes, l'un des secteurs clés de l'économie nationale. Une valeur ajoutée au PIB et un champ de croissance durable qui va contribuer en outre à la réduction du chômage à l'échelle nationale. Ce sont des défis importants qui exigent une détermination et une solidité des approches pour les affronter. C'est là donc que vous intervenez pour nous appuyer dans la lourde mission de faire aboutir la vision du Président de la République»*, a-t-elle indiqué.

«Nous sommes pleinement guidés par l'action à travers le Projet de société du Président de la République qui sera notre repère de base», a fait savoir la ministre Destinée-Hermella Doukaga. Elle a tenu à informer les partenaires des mesures prises par son département avec effets immédiats: *«Il sera procédé par des équipes du ministère du Tourisme et des loisirs à un recensement général des établissements hôteliers et de séjour sur toute l'étendue du territoire national, en vue d'établir une cartographie numérique de vos activités. A l'issue de cette première opération de recensement général, il sera désormais instauré des opérations ponctuelles et constantes d'inspection par des agents assermentés. Ces inspections porteront également sur les questions d'hygiène, de sécurité, de qualité et d'environnement des établissements hôteliers et de séjour assortis de grilles de notation»*, a-t-elle averti. Et de poursuivre: *«A compter de ce jour, toutes les dispositions antérieures relatives à la procédure de recouvrement de la taxe hôtelière et de séjours sont annulées. Ceci face aux difficultés actuelles rencontrées par les établissements hôtelières, suite à la crise économique amplifiée par le coronavirus. Nul n'étant censé ignorer la loi, vous êtes tous conviés vivement à vous procurer les textes réglementant le secteur du tourisme et de l'hôtellerie en République du Congo, et vous y conformer sans faille. Nous comptons sur votre sens du devoir patriotique»*, a conclu la ministre Destinéé-Hermella Doukaga.

A.P MASSAMBA

DISTRICT DE GAMBOMA

Promesses des cadres au ministre de leur contrée

Plusieurs cadres de Gamboma (département des Plateaux) se sont retrouvés le mercredi 9 juin dernier à Brazzaville, pour congratuler un ministre du nouveau Gouvernement originaire de leur district, Hugues Ngouélondélé, mais aussi pour lui annoncer leur engagement à ses côtés dans les nouvelles missions qui lui ont été confiées par le Président de la République.

Hugues Ngouélondélé (Ph. d'archives)

L'idée a germé chez le sénateur Paul Stanislas Nguié, qui a réuni un noyau de frères et sœurs autour des Parlementaires et d'autres cadres du district. Dans une déclaration, ils remercient le Chef de l'Etat pour la confiance au ministre Hugues Ngouélondélé, qui a été reconduit au sein du nouveau gouvernement. Au-delà, cette nomination, indiquent-ils, *«exprime le renforcement de la confiance, à travers d'autres missions stratégiques liées à l'avenir de la jeunesse dans notre pays»*. En effet, le champ d'action du ministre Hugues Ngouélondélé s'est élargi à la jeunesse, l'éducation civique, la formation qualifiante et l'emploi.

Pour le collectif des cadres de Gamboma, il est plus que temps d'accompagner le *«frère»* ministre dans toutes les actions qui visent le développement, mais aussi et surtout, les problèmes liés à l'éducation de la jeunesse. *«La mission qui vous est confiée est celle de préparer les jeunes de notre pays à relever les défis de l'avenir en termes de formation et d'emploi, bref de jeter les bases de la construction du Congo de demain»*, souligne la déclaration. Quant au ministre congratulé, il a appelé à consolider l'unité des filles et fils de Gamboma. *«Restons en rangs serrés, d'abord pour notre patrimoine commun, Gamboma, ensuite pour la famille, et enfin pour le pays»,* a-t-il souhaité.

G.-S.M.

COOPÉRATION: VISITE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU PORT DE POINTE-NOIRE

Faire le point de la coopération franco-congolaise, accompagner le Congo dans la diversification de son économie

C'est une visite de travail au pas de charge que l'ambassadeur de France au Congo a effectuée le 3 juin dernier à Pointe-Noire. M. François Barateau a, en effet, tenu une série de rencontres sectorielles, visité les installations du Port autonome de Pointe-Noire, de la société de pêche SOCOPEC et de l'établissement Guenin.

Au port, l'ambassadeur a eu une série d'entretiens, notamment, avec M. Pierre Midianzou, commandant du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC). Il s'agit d'un organe de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ayant pour missions d'assurer la sécurité et la maîtrise de l'espace maritime du Golfe de Guinée.

Un autre entretien a été celui qu'il a eu avec M. Séraphin Bhalat, le directeur du Port autonome de Pointe-Noire.

Le diplomate français a souligné que sa visite de courtoisie visait à faire un point de la coopération franco-congolaise pour le développement du port, qui a été modernisé grâce à un partenariat avec l'Agence française de développement (AFD).

François Barateau

Les entreprises et entités visitées œuvrent à la création d'emplois au Congo. La SOCOPEC et les établissements Guenin, par exemple, par leurs activités respectives de pêche et de transport frigorifique, renforcent la chaîne des valeurs dans le pays.

«J'ai visité la CRESMAC, parce que qu'elle participe à la sécurité maritime, et assure au mieux la sécurité dans les eaux territoriales, nationales et régionales, dans toute l'Afrique centrale et l'Afrique de l'est. J'ai voulu me rendre compte de l'importance de cette installation du Port autonome de Pointe-Noire, parce que je crois vraiment que c'est un atout pour le Congo», a dit M. Barateau.

L'ambassadeur de France a assuré que son pays se tenait aux côtés du Congo pour le développement de ce port et également pour la diversification de son économie et la sécurité des eaux du Golfe de Guinée.

Madocie Déogratias MONGO

Coup d'oeil en biais

Une société chinoise qui inquiète les habitants de Sounda

La présence d'une société chinoise ayant obtenu un permis d'extraction de minerais à Sounda défraie la chronique dans le département du Kouilou. Une autorisation délivrée semble-t-il par la préfecture du Kouilou. La société développe déjà une intense activité de recherche et d'exploitation minière. Les habitants affirment que les Chinois sont en train de dynamiter les montagnes pour extraire de l'or dans les zones où ils opèrent. Leur activité pose problème et suscite une levée de boucliers dans cette localité du district de Kakamoéka. Les populations de la contrée, en colère, estiment que l'activité chinoise peut remettre en cause la construction du barrage hydroélectrique de Sounda et celle de la route du Kouilou qui passe par leur localité. Elles accusent aussi les Chinois de contribuer à la dégradation de l'environnement et craignent la perte du vieux pont métallique construit en 1957.

Des mesures fermes contre des policiers à Pointe-Noire

La vidéo d'un homme interpellé à Pointe-Noire par la police pour *«abus de confiance et escroquerie»* est en circulation sur la toile. On voit l'infortuné, menotté, et des policiers à ses côtés. Selon une source, ce sont des policiers qui ont filmé cette scène et l'ont mise sur les réseaux sociaux, alors qu'ils sont astreints à l'obligation de discrétion. La même source affirme qu'ils ont été arrêtés et placés en taule. Ils devraient être relevés de leurs fonctions, sur décision d'André Fils Obami-Itou, commandant en second des Forces de police.

Une fille de 14 ans retrouvée morte dans son lit

Les habitants de Mfilou-Ngamaba ne s'expliquent pas ce drame qui s'est produit dans leur arrondissement. Une fille de 14 ans a été découverte morte la semaine dernière dans le lit qu'elle partageait avec sa cousine venue de Pointe-Noire, pour des raisons scolaires. La nuit, elle avait fait une forte fière. Aux premières heures du matin, la situation s'étant améliorée, elle a prolongé son sommeil. Sa cousine est alors sortie de la chambre pour faire la vaisselle. Mais en regagnant la chambre à coucher vers 9h, elle l'a trouvé sans vie dans le lit. Qu'est ce qui est arrivé à cette adolescente? La cousine a été placée en garde à vue dans un commissariat, en attendant les résultats de l'autopsie.

Triste spectacle à l'ex-immeuble Air France à Brazzaville

Cet immeuble se trouve en face de la maison d'arrêt. Il est dans l'abandon. Les familles qui y vivaient avaient été priées de déguerpir. Mais le rez-de-chaussée est occupé par des agents de la Force publique, des militaires et des policiers. L'immeuble offre maintenant un spectacle désolant, avec des matières fécales partout. Militaires et policiers vivent dans cette insalubrité qui crève les yeux.

Une jeune femme écrasée par un train à Brazzaville

Un train a percuté une jeune femme de 33 ans exerçant dans une agence de sécurité. Voulant traverser les rails, elle a glissé et le train l'a écrasé. Ce drame s'est produit mardi 15 juin vers le port fluvial de Brazzaville.

CHU-B-CHU de Montréal: le temps de la rupture?

On n'est pas loin, semble-t-il, de la rupture de contrat entre le Gouvernement congolais et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Un contrat de prestation de service ayant fait passer le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville sous administration canadienne en 2018. Mais l'exécution du projet est confrontée à d'énormes difficultés, qui mettraient à mal la partie canadienne. Il y a quelques semaines déjà, la pancarte indiquant la destination de l'Unité de santé internationale (USI) a été arrachée, à l'intersection de l'avenue Lyautey avec la route menant vers COGEMO. Prémices d'une rupture ou non, on signale la présence à Brazzaville depuis quelques jours du PDG du CHU de Montréal, *«pour évaluer le travail de ses équipes et, surtout, discuter de la suite avec les autorités congolaises»*, soutient notre confrère Arsène Séverin, sur sa page Facebook. Affaire à suivre…

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

COOPÉRATION CONGO/AFD

Vers la mise en œuvre d'une vraie politique d'aménagement du territoire

La délégation de l'Agence française de développement (AFD) conduite par son directeur Lionel Cafferini a fait la restitution des conclusions de la mission d'instruction du Programme d'utilisation durable des terres à Brazzaville du 8 mai au 4 juin 2021. C'était le mardi 1er juin au cours d'une séance de travail avec Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier.

Photo de famille après la séance de travail

Le Programme d'utilisation durable des terres au Congo, s'inscrit, selon Lionel Cafferini dans la continuité de la lettre d'intention au partenariat du Conseil d'administration de l'initiative pour la forêt en Afrique centrale (CAFI) que le Président Denis Sassou Nguesso a signée avec le Président Emmanuel Macron le 3 septembre 2019. Le Congo s'est engagé à atteindre un nombre de jalons pour préserver ses ressources naturelles et développer sa politique d'aménagement, pour renforcer la gestion de ces ressources.

L'AFD et le CAFI ont approuvé la demande du Gouvernement congolais. Le Programme d'utilisation durable des terres au Congo sera financé en deux phases successives: 15 millions de dollars pour la première et environ 15 à 20 millions de dollars pour la deuxième, qui seront mobilisés par l'initiative CAFI dont les fonds seront délégués à la gestion de l'AFD. La France au travers de l'AFD mobilisera aussi 15 millions d'euros pour contribuer au financement de ce programme. *«C'est un programme d'envergure. Il est important d'accompagner le Congo dans la mise en place de sa politique d'aménagement du territoire. Il s'agira d'accompagner à la fois par les outils, les instruments de cartographie, la mise en place du plan national d'affectation des terres, du schéma national d'aménagement du territoire, rassembler l'ensemble des ministères qui concourent à cet aménagement du territoire»*, a déclaré Cafferini.

Treize ministères sont concernés par ce programme pour mettre en cohérence les politiques sectorielles avec les orientations du Chef de l'Etat en matière d'aménagement du territoire. *«Ce programme, a dans une première phase, pour objectif d'accompagner cette politique d'aménagement du territoire avec l'ensemble des ministères et des administrations, mais aussi avec la société civile, les élus, les ONG, les chercheurs, les jeunes pour rassembler ses compétences, renforcer les capacités, construire une plateforme de spécialistes sur l'aménagement du territoire. La deuxième phase portera sur l'accompagnement d'investissement dans le domaine de l'agriculture et de la forêt. Il s'agira d'accompagner les porteurs de financements, mettre en place une véritable diversification de l'économie»*, a indiqué Lionel Cafferini.

Pour Jean Jacques Bouya, la mise en œuvre d'une vraie politique d'aménagement du territoire *«c'est aussi la solution qui nous emmène vers la diversification de l'économie comme l'a martelé le Président de la République lors de sa campagne électorale. L'agriculture doit être développée et, pour ce faire, il faut qu'il y ait des terres bien aménagées mais dans un pays ayant d'autres formes de diversification économique, il y a des forêts à préserver et une exploitation forestière à mettre en place sur le même territoire. La question d'affectation des terres est essentielle»*, a-t-il dit.

L'harmonisation de l'aménagement du territoire doit être mise en œuvre. *«Il faut préserver le domaine forestier, les zones de développement agricole, la sécurisation des droits fonciers des communautés locales, des populations autochtones. Je suis satisfait que vos ateliers ont pris en compte l'ensemble des structures concernées»*, a déclaré le ministre Bouya.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PASSATION DE SERVICE

Travailler dans la stricte discipline pour atteindre les objectifs

La ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a pris ses fonctions vendredi 21 mai 2021 à Brazzaville. La passation de service avec Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public a eu lieu en présence des représentants de la présidence et de la primature.

La passation de service a permis la réception des rapports du cabinet et des directions générales à vocation économique, des affaires en cours de traitement et en instance, des données relatives à l'exécution du budget et de la gestion financière.

Le ministre Gilbert Ondongo s'est dit honoré d'avoir travaillé pendant 9 ans à la tête de l'économie nationale et d'avoir le privilège de poursuivre l'œuvre d'édification de l'économie nationale.

De son côté, invitant les collaborateurs au travail, Mme Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a indiqué: *«Ce n'est que par un travail opiniâtre et une stricte discipline que nous parviendrons à produire des prestations de qualité pour atteindre tous les objectifs. Je saurai pour ma part établir avec vous les liens de collaboration afin que nous formions une équipe soudée capable de relever tous les défis qui s'imposent à nous».*

Elle a rendu hommage au ministre Gilbert Ondongo pour son expertise en matière économique et financière, son savoir-faire dans la gestion des grands dossiers du pays.

J.M.

FORÊTS

Valoriser les aires protégées à travers l'écotourisme

Une séance de travail a réuni deux membres du Gouvernement à Brazzaville, mardi 1er juin 2021, en vue d'apprécier et d'étudier les possibilités de valoriser les aires protégées du Congo en développant les activités de l'écotourisme. Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Mme Destinée Hermella Doukaga, du Tourisme et des loisirs, devant leurs cadres, ont échangé sur les aires protégées qui doivent permettre de jouer pleinement un des rôles majeurs dans le développement socioéconomique du pays.

Les ministres avec leurs cadres à la fin de la séance de travail

La présentation sur les aires protégées a été faite par Jean Bosco Nganongo, directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protées (ACFAP). Celle-ci est placée sous la tutelle du ministère de l'Economie forestière; elle a été créée en 2012. Avec pour mission d'assurer la gestion de la faune et des aires protégées et des unités de surveillance et de lutte anti-braconnage sur toute l'étendue du territoire national.

Cet exposé a montré que le Congo a opté pour la gestion de ses ressources naturelles avec 3 889 370 ha, consacrée à la conservation, soit 11,37 % du territoire national. Le pays compte 16 aires protégées, dont quatre parcs nationaux (Odzala-Kokoua dans la Cuvette-Ouest et la Sangha, Nouabalé-Ndoki dans la Sangha et la Likouala, Conkouati-Douli dans le Kouilou et Ntoukou-Pikounda dans la Cuvette), quatre réserves de faune (La Léfini dans les Plateaux, Mont-Fouari dans le Niari, Nyanga-Nord dans le Niari et Tsoulou dans le Niari), trois sanctuaires de faune (Réserve naturelle des gorilles de Lésio-Louna dans le Pool, sanctuaire des gorilles de Lossi dans la Cuvette-Ouest et Tchimpounga dans le Kouilou), une réserve communautaire (Le lac Télé dans la Likouala), une réserve de biosphère (Dimonika dans le Kouilou), une réserve forestière (La patte d'Oie à Brazzaville), deux domaines de chasse (Mont Mavoumbou dans le Niari et Nyanga-Sud dans le Niari, et une zone d'intérêt cynégétique à Yengo Mouali.

La démonstration faite à partir de la présentation a mis en exergue la gestion durable de la biodiversité du pays, au regard des atouts et de quelques défis à relever.

Après l'exposé, Mme Destinée Hermella Doukaga a pris l'engagement de travailler ensemble avec le ministère de l'Economie forestière. *«Je tiens à rassurer que nous serons disponibles en vue d'une meilleure collaboration. Partant de cette présentation, il parait clairement que le ministère du Tourisme ne peut pas avancer de façon dispersée, de façon isolée. Il faut que les deux départements ministériels travaillent ensemble, parce que vous avez la compétence de la gestion des aires protégées et nous avons la mission de les valoriser».*

«C'est pour moderniser ensemble les infrastructures d'accueil, dans la possibilité d'accès à ces aires protégées et surtout dans la gestion de ces aires protégées. Je compte sur votre collaboration pour qu'ensemble nous allions de l'avant pour valoriser ces paysages et ces écosystèmes magnifiques, avec cette riche biodiversité que nous avons dans notre pays», a indiqué Mme Rosalie Matondo.

Philippe BANZ

ENVIRONNEMENT

Lutter contre l'insalubrité

La Journée mondiale de l'Environnement a été célébrée le 5 juin 2021 sous le thème: *«Restauration des écosystèmes»*. Les associations Butterfly, Cercle des Elites en voyages (CEVTE), Viany art, culture et environnement ont organisé une marche sportive à Brazzaville combinée à un ramassage de déchets plastiques dénommée *«Plogging»*. L'objectif étant de sensibiliser la population à maintenir les villes propres.

Les associations se sont subdivisées en deux groupes de 30 chacun. Le premier groupe est parti du rond-point Moungali et le second du carrefour château d'eau pour la forêt de la Patte d'oie comme point de chute.

Après le ramassage des déchets

Elwin Gomo, chargée de Communication de l'association CEVTE a donné le sens de la Journée: *«Les populations contribuent à la destruction de l'environnement. La Journée a coïncidé au premier samedi du mois, reconnue comme la journée de salubrité au Congo. Notre action s'inscrit dans une situation d'urgence qui fait appel à une mobilisation générale sinon collective de tous les acteurs de changement pour la survie de la planète».*

«Par la marche sportive, nous avons sensibilisé la population sur notre écosystème comme l'indique le thème de la Journée. Il est important de restaurer notre environnement. Dans cette activité, nous avons associé les jeunes, les adultes, les malentendants. Ces déchets ramassés nous les avons mis dans les bacs à ordures que la société Averda a mis à notre disposition», a déclaré Ronnie N'saffou-Batchi, président de l'association Butterfly.

Mariusca Moukengue, la slameuse, s'est réjouie de prendre part à la marche sportive. *«C'est une urgence très capitale pour rendre propre notre environnement. Nous devons prêcher par l'exemple, parce que la charité bien ordonnée commence par soi-même. En tant qu'artiste, c'était important de sensibiliser la population et l'interpeller à nettoyer tous les jours la devanture de sa parcelle».*

Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU), en 65 ans, l'homme a produit 9 milliards de tonnes de plastique. Depuis 1945, la production mondiale de plastique n'a cessé d'augmenter, atteignant 359 millions de tonnes en 2018. Chaque seconde, 100 tonnes de déchets finissent dans les mers et les océans. Au Congo, malgré la publication du décret du 20 juillet 2011, règlementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastiques, 4 milliards de sacs plastiques sont distribués chaque année représentant 80 000 tonnes de déchets.

A. N'K-K.

Plastique rebelle

L'utilisation des objets en plastique ne cesse de progresser dans la société. Et cela, malgré le fait que le plastique et beaucoup de ses dérivés sont frappés d'interdiction. Les autorités estiment que le plastique ne favorise pas un environnement sain. Les scientifiques affirment en effet qu'un sachet ou une bouteille en plastique met jusqu'à 100 ans pour se détruire. C'est pourquoi, de plus en plus de gouvernements encouragent l'utilisation de matériaux biodégradables. Le Rwanda fait figure de modèle dans ce sens: sacs et paniers de courses sont bannis des supermarchés. Parce que tout ce qui est ramené à la maison finit dans la poubelle, et donc, dans la nature.

La prise de conscience à ce sujet devient mondiale. Mais au Congo, il est difficile de croire que cette prise de conscience a vraiment gagné toutes les couches. Les commerçants continuent à vendre des sachets. Pire, ils font même du business avec les bouteilles plastiques récupérées. Ils les lavent (ou ne les lavent pas) et les replacent dans le circuit, soit comme bouteilles d'huile, d'oseille (bissap) ou même d'eau, soit à l'état. Même jetés à terre, le plastique reste nocif. Il empêche la fertilisation naturelle des sols.

Un océan de plastiques

La terre a besoin de respirer; son oxygène aide à la poussée des plantes, qui, elles-mêmes abritent ou nourrissent les animaux etc… La terre est une chaîne d'équilibres biologiques qu'il ne faut pas rompre. C'est un problème d'ensemble parce qu'il concerne tout le monde. Il est éthique, moral, sanitaire, environnemental, économique. Chacun dans la société est donc appelé à pratiquer le bout de solution qu'il peut. Le plastique gène la planète, mais la terre n'existe pas en double. La détruire par petit pas, c'est la détruire toute entière.

Reine IKENGA
(Stagiaire)

Qui me répondra?

Comment diversifier l'économie sans modernisation du secteur agricole?

Gaspard M. (Mfilou-Ngamaba, Brazzaville)

COTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo retourne au bercail après dix ans

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo est arrivé ce jeudi 17 juin 2021, en milieu d'après-midi à Abidjan, où il a été reçu dans l'effervescence, trois mois après son acquittement définitif par la Cour pénale internationale. L'ex-dirigeant ivoirien avait été contraint de quitter son pays en 2011.

Laurent Gbagbo

L'acquittement de Laurent Gbagbo de crimes contre l'humanité par la justice internationale et le feu vert de son rival, le président Alassane Ouattara, lui ont permis de fouler de nouveau le sol ivoirien. Agé de 76 ans, Laurent Gbagbo, est rentré par un vol régulier de la compagnie Bruxelles Airlines venant de la capitale belge où il vit depuis son acquittement par la Cour pénale internationale (CPI) en janvier 2019. Ce jugement avait été confirmé en appel le 31 mars.

A son arrivée, il a été accueilli au pavillon présidentiel de l'aéroport, mis à sa disposition par le chef de l'Etat en signe de bonne volonté, par des dirigeants de son parti, le Front populaire ivoirien (FPI). Plusieurs dizaines de notables devaient être aussi présents pour l'accueillir, ainsi que de nombreux partisans qui se sont mobilisés.

Selon le programme établi, après son arrivée, l'ex-président ivoirien, s'est rendu dans le quartier d'Attoban, où se trouve son ancien Quartier général (QG) de campagne pour l'élection présidentielle de 2010, où les nombreux membres de son parti, le FPI l'ont accueilli dans la liesse populaire.

L'ampleur de l'accueil de Laurent Gbagbo a été au cœur des récentes négociations entre le pouvoir et le FPI, le premier souhaitait qu'il soit sans *«triomphalisme»*, le second qu'il soit populaire en permettant au plus grand nombre de ses partisans d'être présents dans les rues d'Abidjan. L'enjeu était la sécurité de l'ex-président, mais aussi d'éviter tout débordement et des violences que les deux camps redoutaient.

Le village natal de Laurent Gbagbo, Mama où il doit se rendre célèbre depuis dimanche 13 juin, ce retour au pays de l'ancien président.

A.P. MASSAMBA

ETATS-UNIS-RUSSIE

Le dialogue avec méfiance rétabli

Une rencontre qualifiée de sans surprises a mis face à face les dirigeants américain Joe Biden et russe Vladimir Poutine à Genève, en Suisse, mercredi 16 juin 2021. Pendant trois heures et demie d'échanges, après une rapide poignée de main, les deux hommes se sont entretenus par des conférences de presse séparées.

Joe Biden et Vladimir Poutine à Genève

Le sommet Biden-Poutine s'est déroulé sur les bords du lac Léman, dans la ville de Genève. Les échanges ont été *«constructifs»*, d'après les deux présidents. Les dirigeants se sont mis d'accord pour un retour à leur poste de leurs ambassadeurs respectifs, mais de nombreuses questions restent en suspens.

Ce sommet tranche avec celui de 2018, lorsque Donald Trump avait rencontré Vladimir Poutine à Helsinki (Finlande). Un épisode qui avait traumatisé l'appareil d'Etat américain. A l'époque, il y avait à la une l'accusation d'ingérence russe dans la campagne présidentielle américaine, et Donald Trump, contre toute attente, avait désavoué ses propres services de renseignement et pris la défense de Vladimir Poutine.

A Génève, l'administration Biden a voulu remettre les compteurs à zéro. D'abord sur la forme car il n'y a pas eu la traditionnelle conférence de presse commune. Le Kremlin l'a proposée, mais Washington n'en a pas été d'avis. Ensuite, sur le fond, il y a les fameuses lignes rouges. Selkon Joe Biden, les droits de l'homme seront toujours sur la table entre les Etats-Unis et la Russie. Concernant la souveraineté américaine, si les Russes tentent à nouveau de déstabiliser *«nos élections»*, Poutine sait que *«je prendrai des mesures»*, a dit le N°1 américain, qui a indiqué que les cyberattaques, si elles continuent, *«nous riposterons».*

A travers ce sommet, la Maison blanche revient à la normale, à un positionnement clair vis-à-vis de la Russie. Mais, ce n'est pas pour autant synonyme de résultats. Vladimir Poutine restait droit dans ses bottes, que ce soit à propos de l'opposant Navalny ou de sa politique étrangère. Mais les ambassadeurs reviennent et le dialogue reprend d'égal à égal. C'est donc la parenthèse Trump qui se ferme.

En Russie, tous ou presque ont salué l'atmosphère positive et amicale de cette première rencontre entre les deux hommes. Deux points sont mis en avant: le retour des ambassadeurs à leur poste respectif et l'annonce de négociations sur le contrôle des armes nucléaires.

L'ancien président russe Mikhaïl Gorbatchev interrogé après ce sommet, a estimé *«encourageants»* les résultats de celui-ci. *«Ces entretiens sont un premier pas vers la stabilité stratégique»*, a déclaré l'ancien dirigeant soviétique. Ainsi, le dialogue sur le contrôle des armes débutera prochainement, mais aucune date n'a été fixée. Quant au retour des ambassadeurs, il devrait se faire d'ici à la fin du mois, selon le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergei Ryabkov.

Aristide Ghislain NGOUMA

RD CONGO

La condamnation de Vital Kamerhe réduite en appel

L'ancien directeur de cabinet et allié du président Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo encourait 20 ans d'emprisonnement ferme, après sa condamnation l'an dernier, pour détournement d'argent public. Vital Kamerhe s'est vu confirmer sa condamnation lundi 14 juin dernier. Mais cette dernière a été réduite en appel à 13 ans. Ses partisans dénoncent un jugement politique.

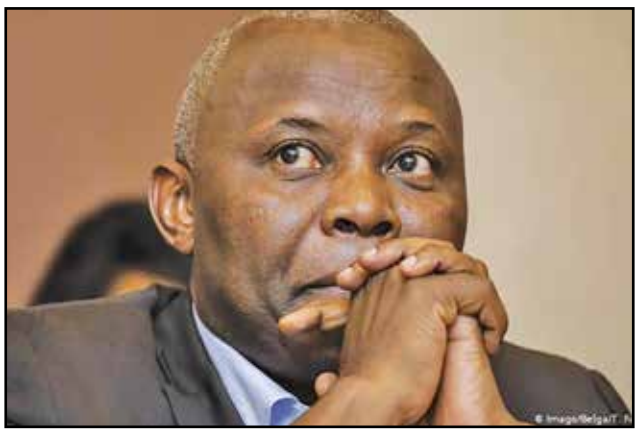

Vital Kamerhe

Le jugement a vite été contesté par Jean-Marie Kabengele, l'avocat de Vital Kamerhe. *«Nous ne sommes pas d'accord avec cette décision, notre client ne mérite aucune peine. Nous allons, après concertations avec lui, savoir quelle voie emprunter»*, a-t-il fait savoir.

Les juges sont restés fermes sur les dizaines de millions de dollars de dommages et intérêts aux parties civiles, la restitution de plus de 50 millions de dollars détournés, ainsi que la saisie des biens et fonds logés en banque que ce soit pour Kamerhe, son épouse et ses deux belles-filles.

Un jugement *«bidon»*, a déclaré Billy Kambale, le secrétaire général du parti de Vital Kamerhe, l'Union pour la nation congolaise (UNC). *«Ce jugement ne nous est absolument pas opposable. C'est une machination politique qui ne passera jamais. Ceci confirme ce que nous disions dès le départ, c'était un complot politique. Et des individus au lieu de gérer la République passent leur temps à régler des comptes au leader le plus représentatif de la République. La direction politique nationale de mon parti va se réunir et va lever les options parce qu'ils doivent savoir que l'UNC va leur barrer la route».*

Quant à Samih Jammal, l'homme d'affaires libanais, patron des entreprises Samibo Congo et Husmal qui avait obtenu les marchés de gré à gré des maisons préfabriquées, il a vu sa peine sensiblement réduite de vingt ans à six ans de travaux forcés. Jeannot Muhima, le chargé d'import et export à la présidence, voit également sa peine réduite, de trois ans à un an de prison.

La police a dispersé dans la nuit des militants qui étaient rassemblés près du quartier général de l'UNC à Kinshasa pour protester contre ce jugement. L'UNC est restée en coalition avec le président Félix Tshisekedi en dépit de la condamnation de son leader depuis un an. Le parti dispose de cinq membres dans l'actuel gouvernement.

Gaule D'AMBERT

COMMUNIQUE

Avec une triste douleur mêlée d'une vive émotion, l'association Civilisation-culture et identité téké (CITE) se fait le pénible devoir de porter à l'attention de ses membres et autres sympathisants, tout comme à l'ensemble de la communauté nationale et régionale, le décès inopiné d'un des illustres membres de son Bureau exécutif, le Professeur Fidèle YALA, survenu dans la nuit du 31 mai 2021 dans son laboratoire.

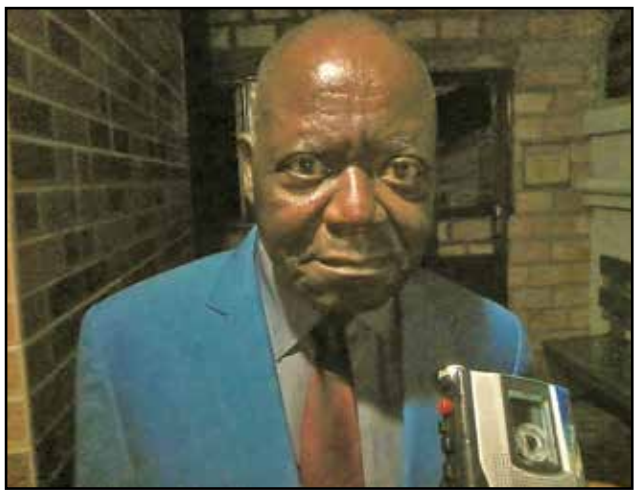

Professeur Fidèle Yala

Si un tel deuil frappe ainsi la communauté nationale, c'est non seulement en raison de la compétence d'un praticien du domaine médical qui a exercé son art de chercheur, d'enseignant et de soignant dans les structures les plus hautes de son pays telles que le CHU, l'Université Marien Ngouabi, le Comité national d'experts pour la riposte contre la pandémie du COVID-19 dont il assurait la présidence, mais également en tant que propriétaire du Laboratoire de biologie médical sis à l'OCH Moungali III, dont il assurait le fonctionnement de manière continue comme le démontre sa disponibilité à la tâche de jour comme de nuit.

Avec la CITE, son engagement savait embrasser les aspects aussi bien culturels que sociaux induits par l'objet même de cette association, sans oublier les aspects scientifiques et historiques, contribuant ainsi au rayonnement de nos activités, tant chez les tékés du Congo que chez ceux des pays voisins. Aussi lui devons-nous d'avoir particulièrement soutenu le journal NTSIE et des groupes d'animation culturels et artistiques de notre mouvance.

Tout en pleurant l'un de ses dirigeants et animateurs, la CITE ne peut que souhaiter bon repos éternel à Fidèle YALA, sous la bienveillance du NKWEMBALI, génie tutélaire légué par le Tout-Puissant aux NGANTSIE. Aussi en appelons-nous à une fécondité accrue de la terre de nos ancêtres, celle-là même dont l'illustre disparu aura contribué au rayonnement, de manière tout à fait remarquable, grâce à la densité de son apport à sa revitalisation.

Fait à Brazzaville, le 7 juin 2021

Pour le Bureau Exécutif,

Pascal GAYAMA
Ambassadeur

NECROLOGIE

Les familles Mvimba et Mokoko Moké; les enfants Kakou, Matongo, Kimbalou, Missontsa, Mafouta et Binsangou, ont la douleur d'annoncer aux parents, au personnel et agents retraités du CHU de Brazzaville, aux amis et connaissances, le décès de leur fille, sœur et mère, la veuve BINSANGOU née Pierrette VOUALA, agent retraité de la Banque de sang dudit Centre hospitalier, survenu le dimanche 13 juin 2021, à 14h30, dans cet établissement sanitaire, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au N°75 de la rue Mayama à Moungali (arrêt Auto-école, avenue des 3 Martyrs). L'inhumation aura lieu le mardi 29 juin 2021, au cimetière La Grâce, à Brazzaville.

Pour tout contact:
Bertin MISSONTSA
Tél.: 06 824 04 55

PRELUDE A L'OUVERTURE DE L'ANNEE IGNATIENNE

Des conférences sur la spiritualité ignatienne et l'œuvre des jésuites

Dans le cadre des festivités ayant préludé l'ouverture de l'Année jubilaire marquant les 500 ans de la présence des jésuites dans le monde, le Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC), situé au siège du journal La Semaine Africaine, a servi de cadre, mercredi 19 mai 2021, à une cérémonie au cours de laquelle l'auditoire a eu droit à trois conférences autour du thème de l'Année Ignatienne: *«Voir toutes choses nouvelles en Christ»*, en prélude à l'ouverture de cette année jubilaire qui s'étendra jusqu'au 31 juillet 2022.

Dans l'assistance de cette cérémonie ayant pour modérateur, le père Christopher Ngolele, jésuite, pouvait être distinguées plusieurs personnalités de divers rangs dont Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, des prêtres, des religieux et religieuses de diverses congrégations ainsi que des fidèles laïcs venus de divers horizons. Trois orateurs se sont succédé sur le perchoir, pour présenter des sujets différents en accord avec le thème de l'Année Ignatienne et en fonction de leurs obédiences intellectuelles et religieuses: père Jacques Fédry, jésuite, sœur Arlette Jeannie Bindika, religieuse de la congrégation des sœurs Servantes de Cana, et le père Yannick Ossengue, jésuite.

Dans sa communication intitulée: *«Expérience et conversion de Saint Ignace de Loyola»*, père Jacques Fédry au sujet d'un boulet de canon pour réorienter une vie, a fait savoir: *«Ce boulet de canon va devenir le point de départ d'une conversion. Cela se passait quatre mois après l'excommunication de Luther par le Pape. Ce dont je veux surtout vous parler, c'est la manière dont cette conversion s'est opérée sur deux année : à Loyola d'abord, à Manrèse ensuite et les fruits qu'elle a portés en nous. Ce que nous en savons vient du témoignage d'Ignace lui-même: trois ans avant sa mort sur la demande insistante qui lui avait été faite, il a dicté à l'un de ses compagnons les moments importants de son itinéraire spirituel»* Après quoi, l'orateur a abordé le côté de la vie radicalement réorientée de Saint Ignace qui a eu une jambe à moitié réparée. Au terme de sa communication, il a souligné l'invitation d'Ignace de sentir en nous l'action de Dieu car *«Ce n'est pas d'en savoir beaucoup qui satisfait et rassasie l'âme mais de sentir et goûter les choses intérieurement, avant de demander à Saint Ignace la grâce qu'il demandait à la fin de toutes ses lettres: «d'avoir toujours le sens de la très sainte volonté de Dieu et de l'accomplir entièrement.»*

Une vue du présidium

Des participants à la cérémonie

Sœur Arlette Jeannie Bindika a exposé sur le partage entre les sœurs servantes de Cana et la spiritualité ignatienne. Après avoir présenté l'historique de la congrégation des sœurs servantes de Cana et la spiritualité ignatienne, elle a affirmé: *«La spiritualité ignatienne conduit à une forte personnalisation de la relation de chacun à Dieu. Une véritable initiation des mystères divins à travers les exercices. C'est un chemin pour mieux connaître, imiter et suivre le Christ. C'est une connaissance profonde du Christ et de ses mystères. La spiritualité ignatienne est d'une richesse inouïe. C'est une spiritualité tonique qui aime Dieu et le monde dans un même élan.»*

Père Yannick Essengue, jésuite, a exposé sur les œuvres propres à la Compagnie universelle: l'autonomisation des réfugiés, l'éducation scolaire et professionnelle, la cohésion sociale et la protection des enfants et personnes vulnérables. De même, il a abordé les défis de la Compagnie de Jésus: la gestion des hommes, la diversification et les instabilités politiques, etc. aussi, l'orateur a fait mention des préférences apostoliques au nombre desquelles: montrer la voie vers Dieu à l'aide des exercices spirituels et du discernement; faire route avec les pauvres et les exclus de notre monde ainsi qu'avec les personnes blessées dans leur dignité en promouvant une mission de réconciliation et de justice; accompagner les jeunes dans la création d'un avenir porteur d'espérance; travailler avec d'autres pour la sauvegarde de notre *«Maison Commune.»*

Au terme de son exposé, il a monnayé ce que signifie le thème de l'Année Ignatienne: *«Voir toutes choses nouvelles en Christ»*: renouveau sur notre regard sur Dieu, éclairer notre action au quotidien, vision à garder pour les jésuites et leurs collaborateurs, renouveau de notre être de croyants, nous adapter aux nouveaux enjeux du XXIe siècle, tenir le regard centré sur Dieu, etc.

Après ces trois communications s'en est suivie la phase débat-partage-remarques-suggestions. L'apogée de cette seconde partie de la cérémonie a été atteint avec l'intervention de Mgr Louis Portella Mbuyu qui a convié les jésuites à s'investir davantage afin d'aider à recentrer Dieu dans la vie de chacun.

Gislain Wilfrid BOUMBA

NÉCROLOGIE

Les Sœurs de Saint Joseph de Cluny (Javouhey) ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur sœur, Germaine Biyela (St Pierre Claver) survenu le mardi 15 juin 2021 à 22h 45 à Brazzaville. La veillée funèbre se tient à Javouhey (Centre-ville) selon le programme ci-après. 15h: recueillement; 16h 30: chapelet; 17h 00: vêpres-messe; 19h 00: fin.

L'inhumation est prévue pour le mercredi 23 juin 2021.

KINKALA

Conseil diocésain et journée mondiale de l'Education catholique

Comme il est de tradition, en la solennité de l'Ascension, l'Ecole catholique du diocèse de Kinkala a, elle aussi célébré, mais en différé, la Journée mondiale de l'Education catholique. Trois jours durant, du vendredi 14 au dimanche 16 mai 2021, les acteurs et partenaires des six établissements scolaires catholiques que compte le diocèse: Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Missafou, Sainte Jeanne d'Arc de Madzia, Notre-Dame de la Providence et Chaminade Institut de Voka, ainsi que les complexes scolaires Notre-Dame de la Miséricorde et Saint Augustin de Kinkala, se sont donné rendez-vous en la cité cathédrale, pour jeter un regard sur le Pacte éducatif mondial du Pape François.

L'évêque de Kinkala, la secrétaire générale de la CEEDUC, les membres de la CEEDUC posant avec les organisateurs, les partenaires et les enseignants

Dans son mot de bienvenue, l'abbé Jean-Baptiste Atsyanax Kintombo, directeur diocésain de l'Ecole catholique, a invité l'ensemble du diocèse à scruter la profondeur de la méditation du Pape François. Ouvrant les travaux de cette 3e édition du Conseil diocésain de l'Ecole catholique, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, ordinaire du lieu, a souligné que le Pacte éducatif mondial du Pape François est à même de traverser les bornes de la science pédagogique pour rejoindre l'homme, en tant que gestionnaire de la création.

L'Ecole catholique se voulant une Ecole de référence, de préférence et d'excellence, donc de qualité, il nous faut des enseignants tout aussi de qualité. Ainsi, la journée du vendredi 14 a été consacrée à la formation pédagogique de l'ensemble du corps enseignant, avec pour facilitateurs la révérende Sr Dr Virginie Kouyimoussou, maître assistant à l'Ecole normale supérieure (ENS), deux conseillers formateurs à l'Ecole normale des instituteurs (ENI) et les inspecteurs chefs des circonscriptions scolaires de Boko, Kinkala et Mindouli dont la collaboration, en ce domaine, a toujours été appréciée.

A la fois dense et fructueuse, cette formation qui a défini de nouveaux paradigmes éducatifs a culminé, le samedi 15, sur la 3e édition du Conseil de l'Ecole catholique du diocèse. Développant le thème: *«Partenariat Etat-Eglise dans l'amélioration du système éducatif au Congo»*, M. Albert Kouemiatouka, inspecteur divisionnaire IGEP-SA, représentant le directeur de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation au Pool, a tenu en haleine son auditoire, tant sa communication a été riche d'enseignements.

Après avoir exhorté au respect et à la sauvegarde de la maison commune, la planète terre dans sa Lettre encyclique *«Laudato si'»*, et invité à aller dans les périphéries, pour intégrer les marginalisés et autres laissés pour compte dans le système éducatif, le Pape François venait de concevoir le Pacte éducatif mondial dont parents et enseignants se doivent, à tous les niveaux, d'intérioriser et mettre en œuvre les sept balises ou engagements d'une bonne éducation scolaire.

Le Pacte mondial pour l'éducation se veut donc une initiative du Pape François pour encourager un engagement renouvelé en faveur de l'Education des enfants et des jeunes non seulement dans les salles de classes, mais aussi dans les familles et les communautés. Il a été lancé lors d'une rencontre organisée le 15 octobre 2020 par la Congrégation pour l'Education catholique, à l'Université pontificale du Latran, à Rome.

Ce document, le plus récent du magistère du Pape François sur l'Education, a été présenté et commenté par un panel constitué de la révérende sœur Agnès Clarisse Nkourissa, religieuse de la congrégation des sœurs de la Divine providence de Ribeauvillé et secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'Education catholique (CEEDUC), M. Raoul Sika, chargé des ressources humaines et assistant de la secrétaire générale et M. Antoine Bouba-Bouba, du service de la promotion de l'identité catholique de l'Ecole et de la formation à la CEEDUC.

Ce Pacte éducatif mondial dont l'Ecole diocésaine de Kinkala a eu la primeur servira de trame lors de la prochaine édition du Conseil national de l'Ecole catholique, ainsi que de tous les autres rendez-vous à venir.

Principale facilitatrice de la veille, Sr Dr Virginie est intervenue, cette fois-ci, sur *«L'Ethique professionnelle de l'Enseignant en milieu scolaire»*, suivie de M. Julien Mianfouna, ancien DDPSA et personne ressource *«maison»* qui a développé le thème *«Ecole catholique de Kinkala face aux défis actuels de l'Education par rapport à la COVID 19»*.

C'est à l'abbé DDEC qu'a échu l'honneur de clore cette série de communications, avec «La Radiographie de l'Ecole catholique de Kinkala». Les échanges consécutifs aux différents exposés ont enrichi, à plus d'un titre, ce grand rendez-vous du savoir.

Comme pour lier l'utile à l'agréable, l'après-midi a été consacré au repas festif et aux activités culturelles (musique, danse, poésie, théâtre et défilé des enseignants par école).

La messe de clôture de ces assises a été présidée par M. l'abbé Félix Maboundou, doyen des prêtres du diocèse et curé de la paroisse des 22 Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli qui, au terme de celle-ci, a procédé à l'envoi en mission des acteurs et partenaires de l'Ecole catholique de Kinkala.

Antoine BOUBA-BOUBA.

PACTE EDUCATIF MONDIAL DU PAPE FRANCOIS: LES SEPT ENGAGEMENTS

1. Mettre au centre de chaque processus éducatif formel ou informel la personne, sa valeur, sa dignité, afin de faire émerger sa spécificité, sa beauté, son unicité et, en même temps, sa capacité d'être en relation avec les autres et avec la réalité qui l'entoure, en repoussant les styles de vie qui favorisent la diffusion de la culture du rejet.

2. Ecouter la voix des enfants et des jeunes à qui nous transmettons des valeurs et des connaissances, afin de construire ensemble un avenir de justice et de paix, une vie digne pour chaque personne.

3. Favoriser la pleine participation des fillettes et des jeunes filles à l'instruction.

4. Voir dans la famille le premier et l'indispensable sujet éducateur.

5. Eduquer et nous éduquer à l'accueil, en nous ouvrant aux plus vulnérables et aux plus marginalisés.

6. Nous engager à chercher à trouver d'autres manières de comprendre l'économie, de comprendre la politique, de comprendre la croissance et le progrès, pour qu'ils soient vraiment au service de l'Homme et de la famille humaine toute entière, dans la perspective d'une écologie intégrale.

7. Garder et cultiver notre Maison commune, en la protégeant du pillage de ses ressources, en adoptant des styles de vie plus sobres et visant à l'utilisation complète des énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement humain et naturel selon les principes de subsidiarité et de solidarité et de l'économie circulaire.

XIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

«Qui apaise les eaux troubles de ta vie?»

***Textes**: Jb 38, 1.8-11; Ps. 106(107), 21-22.24-31; 2 Co 5, 14-17; Mc 4, 35-41*

Le livre de Job est un livre sur Dieu et l'émerveillement humain. Nous n'y trouvons pas qu'une hymne à la souffrance humaine. Au contraire, il permet de reconnaître les limites humaines et de croire que Dieu prendra soin de nous tous. Le tout se termine avec la réponse de Dieu aux appels de détresse de Job même si, elle aura a été lente à venir. Sur ce, on fera toujours l'éloge de la célèbre patience de Job. Plus loin dans l'Évangile, apparaît un scénario similaire où, Dieu semble faire la sourde oreille vis-à-vis de l'humanité, laquelle crie "au secours"!

Bien-aimés, quand Dieu apparaît, au milieu d'une tempête de mer, il ne le fait pas pour troubler la quiétude des poissons. Mais certainement, pour réaffirmer son autorité sur toute la création. La mer dit-on, est le symbole traditionnel du chaos originel, une force hostile que Dieu doit vaincre ou circonscrire. Dieu ordonne tout, depuis la race des hommes jusqu'aux forces océaniques primitives, leur fixe des limites, des barreaux et des portes, les soumettant à sa puissance. Couplant le vacarme avec l'imagerie du petit sommeil de Jésus, on peut déduire que: la gloire de Dieu se déploie chez les hommes, même en temps d'épreuves dans la douceur et la compassion. Dieu s'adressant à la mer lui parle avec un ton de discipline parentale comme qui dirait: «ici s'arrêtera l'orgueil de tes flots». C'est de la tendresse associée à la puissance. Ce texte montre que le fossé infranchissable entre le bien et le mal, est dans une relation conflictuelle dont la confiance en Dieu reste la seule issue. Le besoin le plus profond de tout homme comme pour Job est de savoir que Dieu ne l'avait pas abandonné, que Dieu se soucie toujours de lui. Ce dont nous avons le plus besoin, c'est une visite de Dieu. Une telle visite est ce que nous avons avec Jésus et sa croix. Plus que cela, la croix est une participation de Dieu à tous les aspects de notre humanité, y compris nos souffrances.

Ici le psaume revient avec insistance sur un appel typique à la louange; à première vue, en lien avec le passage sur la tempête et l'épreuve de Job. Tout compte fait, comprenons donc qu'aucun péril, ni la famine, l'exil ou la maladie: rien ne peut donc être plus incertain que la situation d'un navire en mer (le naufrage de toute une vie). La liturgie de ce dimanche est l'affirmation que Dieu est à la fois capable et enclin à sauver de dangers qui ne peuvent être pleinement connus à une valeur importante dans toutes les situations où il y a de l'anxiété. Nous ne nous retrouverons peut-être jamais à errer littéralement dans un désert, forcés d'habiter dans un lieu de ténèbres profondes, ou pris dans une tempête tumultueuse en mer (maladie, chômage ou échecs), mais chacun de nous a fait ou fera face à ces moments où nous avons désespérément besoin de la main rédemptrice de Dieu.

Paul s'adresse à ses lecteurs comme quelqu'un qui a fait l'expérience de l'amour de Jésus ressuscité qui l'a transformé, de persécuteur de l'Église en serviteur de l'Évangile. Cette nouvelle naissance se produit uniquement parce que Jésus, alimenté par l'amour divin, a assumé le péché et la mort qui nous aliène. L'amour, c'est là la source de la vraie vie, qui amène les gens dans une relation de confiance avec Dieu et les uns avec les autres. La mort son contraire, en fait, est nécessaire pour qu'une nouvelle vie émerge. D'où, celles et ceux qui sont transformés par Jésus participent à la fois à sa mort et à sa résurrection; comme un processus qui les transforme continuellement en l'image de Dieu qui est le véritable amour. Mais mourir est douloureux et nous sommes appelés à nous abandonner pour être refaits. Puisse l'Esprit de Dieu nous donner une nouvelle vision pour voir tout le monde à travers le prisme de l'amour de Jésus. L'expérience de la vie, c'est être aimé de Dieu et à notre tour, d'aimer. Quand quelqu'un qui voit à la fois nos qualités et nos défauts s'engage à marcher avec nous à travers les hauts et les bas de la vie, cela nous fortifie et nous aide à vivre pleinement. Lorsqu'un ami prend notre appel au milieu de la nuit parce que nous sommes anxieux de perdre un emploi ou de pleurer la perte d'un être cher, nous gagnons l'espoir de faire face à un autre jour; pas nécessairement parce que nos problèmes ont été résolus, mais parce que nous savons que quelqu'un se soucie profondément de nous. Les gens apprennent souvent à connaître l'amour précisément lorsqu'ils sont au bout de leurs propres forces ou ressources et que d'autres interviennent pour les aider. De telles expériences peuvent nous changer et nous motiver à aimer et à prendre soin des autres.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Curé de la paroisse Notre-Dame de la Visitation-Ouesso-Cg

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la messe de clôture de l'Année pastorale 2020-2021, le samedi 3 juillet 2021, à 9h 30, il ordonnera prêtres à la basilique Sainte Anne du Congo, l'abbé Jhon Comli Ngouba-Come-Bokotaka, le père Emmaüs Grâce Nganga, fils de la Charité.

Dans l'attente de cet heureux événement auquel sont invitées massivement les communautés paroissiales et religieuses, l'archevêque demande de soutenir les futurs ordinands dans les prières.

OFFRE D'EMPLOI

Juristes-Fiscalistes Stagiaires H/F
Lieu du poste: Brazzaville et Pointe-Noire

PRICEWATERHOUSECOOPERS Tax & Legal est un cabinet de conseil juridique et fiscal, fondé en 1984.
Acteur engagé dans la formation des jeunes, PwC continue d'offrir des stages écoles aux juristes-fiscalistes ayant parachevé leur cursus scolaire et désireux de fortement s'investir dans le milieu du travail.

Dans ce cadre, nous recherchons quatre (4) Stagiaires Juristes-Fiscalistes pour nos bureaux de Brazzaville et Pointe-Noire.

Vous avez fait des études en droit et/ou fiscalité, et vous souhaitez réaliser un stage dans un cabinet de renommée internationale où vous pourrez démontrer votre potentiel réel, tout en travaillant avec des professionnels accomplis sur des missions à forte valeur ajoutée.

Profil du/de la candidat(e)
- Vous êtes titulaire à minima d'un bac +4/5 ou d'un diplôme équivalent en Droit/Fiscalité ;
- Vos connaissances en fiscalité et en droit sont excellentes aux termes de votre formation ;
- Vous faîtes preuve de curiosité, d'enthousiasme et avez une capacité d'adaptation à des environnements de travail variés ;
- Vous faites preuve d'un engouement certain pour le travail d'équipe, êtes proactif (ve), avez un sens de l'analyse et êtes attentif (ve) à la qualité de service rendu aux clients ;
- Vous avez un bon niveau d'anglais à l'écrit et à l'oral...

Rejoignez PwC et vivez au sein de nos équipes du département Tax & Legal une expérience unique où vous serez amenés à accompagner quotidiennement les clients du cabinet sur l'ensemble de leurs problématiques fiscales et juridiques.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre votre CV, uniquement par mail, à l'adresse recrutement.cg@cg.pwc.com, accompagné d'une lettre de motivation en indiquant en objet: Candidature Stage Juriste-Fiscaliste, à l'attention de la Responsable des Ressources Humaines, au plus tard, le 18 juin 2021.

La sélection se fera sur CV, tests et entretiens.

OFFRE D'EMPLOI

Consultant Juriste-Fiscaliste H/F
Lieu du poste: Brazzaville

Présentation de l'entreprise:
PRICEWATERHOUSECOOPERS Tax & Legal est un cabinet de conseil juridique et fiscal, fondé en 1984 dont l'une des activités principales est le conseil juridique et fiscal aux Entreprises.
Dans ce cadre et afin de renforcer les équipes de la ligne de Service Tax & Legal, nous recherchons deux (2) consultants juristes fiscalistes.

Les principales missions du poste:
Au sein du département Tax & Legal, vous serez chargé(e) d'intervenir sur des missions telles que:
-Assurer la veille permanente de l'environnement juridique et fiscal, et s'assurer de la bonne application des textes par nos Clients ;
-Accompagner les clients dans la gestion juridique et fiscale auprès des administrations ;
-Animer les formations à thématique juridique ou fiscale ;
-Participer à la rédaction de la lettre d'information technique du Cabinet en matière de fiscalité ;
-Assister le Manager dans la réalisation et/ou la supervision des travaux conformément aux standard qualité de PwC ;
-Soutenir la croissance de la firme...

Profil du/de la candidat(e)
-Vous êtes titulaire au moins d'un bac+ 4/5 ou d'un diplôme équivalent en fiscalité ;
-Vous bénéficiez de 2 à 5 ans d'expérience confirmée, idéalement en cabinet de conseil juridique et fiscal ;
-Vous faites preuve de curiosité, d'enthousiasme et avez une capacité d'adaptation à des environnements de travail variés ;
-Vous faites preuve d'un engouement certain pour le travail d'équipe, êtes proactif (ve), avez un sens de l'analyse et êtes attentif (ve) à la qualité de service rendue aux clients ;
-Vous avez un excellent niveau d'anglais,
-Vous êtes autonome et rigoureux, votre capacité relationnelle ainsi que vos qualités d'analyse et de synthèse seront vos atouts pour réussir dans votre mission ;
-Vous souhaitez vous investir au sein d'une entreprise en constante évolution.

Rejoignez PwC et vivez au sein de nos équipes du département Tax & Legal une expérience unique où vous serez amenés à accompagner quotidiennement les clients du cabinet sur l'ensemble de leurs problématiques fiscales et juridiques.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre votre CV détaillé, uniquement par mail, à l'adresse recrutement.cg@cg.pwc.com, accompagné d'une lettre de motivation en indiquant en objet: Candidature Consultant Juriste-Fiscaliste, à l'attention de la Responsable des Ressources Humaines, au plus tard, le 18 juin 2021.

La sélection se fera sur CV, tests et entretiens.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'intersyndicale exige du Gouvernement de tenir ses engagements

En présence de Jean Didier Mbele, secrétaire général du Syndicat national des enseignants du supérieur (SYNESUP) et de Léon Makita Ndomba du Syndicat du personnel non enseignant du supérieur (SYPENES), l'intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi a tenu une réunion mercredi 2 juin dernier, au siège du SYNESUP à Brazzaville. A l'issue de la rencontre, l'intersyndicale a dit regretter le fait que malgré ses efforts pour maintenir un climat social apaisé au sein de l'alma mater, le Gouvernement ne fournisse pas assez d'efforts pour tenir ses engagements.

Faisant le point sur le protocole d'accord signé le 1er août 2019 entre les deux parties, le collège intersyndical constate que *«les travailleurs de l'Université Marien Ngouabi ont respecté leurs engagements. Ce qui a permis un climat apaisé dans notre alma mater»*, d'une part, et «le non-respect des engagements pris par le Gouvernement dans l'application du protocole d'accord», d'autre part. Conséquences: il est observé une absence de concomitance dans le paiement des salaires des mois d'avril et de mai 2021 ainsi que le non versement du mois de décembre 2019 et des heures diverses dues.

Le collège intersyndical exige donc le paiement, sans délai, des salaires des mois d'avril et de mai 2021, le versement des cinq quotités des mois de janvier, février, mars, avril, mai 2021. Faute de quoi, les travailleurs de l'Université Marien Ngouabi se réservent le droit de recourir à toute action susceptible de garantir son bien-être.

Les syndicalistes pendant la déclaration

Le collège intersyndical s'est félicité in fine de la nomination au Gouvernement du Pr Jean-Rosaire Ibara, naguère président de l'Université Marien Ngouabi. Il encourage la nouvelle équipe gouvernementale à nommer une équipe de présidence complète à l'unversité Marien Ngouabi, pour un fonctionnement optimal.

Marcellin MOUZITA

SANTÉ

L'accueil des malades dans les hôpitaux, une autre maladie!

On constate au jour le jour que la prise en charge des malades au Congo Brazzaville devient un problème récurrent auquel l'on doit faire face. Il est difficile d'y traiter un malade avant que celui-ci ne donne de l'argent. Il y est même difficile de se voir administrer les premiers soins pour éviter le pire. C'est une situation qui interpelle. Les médecins devraient y remédier si l'on veut que le taux de mortalité élevé dans les hôpitaux de la capitale se réduise.

Le cas le plus emblématique est celui des femmes enceintes qui doivent accouchées. Abandonnées à elles-mêmes, aucune sage-femme ne s'approche d'elles tant qu'elles n'ont pas le premier billet de banque, c'est une triste réalité. Ce phénomène est observé dans tous les hôpitaux du pays, l'argent doit passer avant qu'on ne s'occupe d'un patient ; la prise en charge des malades est négligée.

Pourtant, le serment d'Hippocrate fait obligation aux soignants de se dédier entièrement à leurs malades. Faire passer l'argent avant de sauver des vies est à l'opposé de l'éthique et de la déontologie du métier qu'ils exercent. Les personnels soignants doivent multiplier les efforts pour redonner de la dignité aux malades. Toutes les morts ne sont pas dues à des causes de maladies, un peu de sourire peut aider à guérir. La vie d'un être humain vaut, en principe, plus que tout l'or du monde. La prise en charge des patients reste donc un problème à résoudre dans notre pays, car elle est loin d'être la meilleure. Les grands centres hospitaliers du pays censés faire face à ce phénomène sont loin de relever ce défi, mais il ne serait pas juste, au moment où le Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B) vient d'observer une longue grève, de croire que le mauvais accueil des malades est seulement dû aux caprices et à la cupidité des agents hospitaliers. Le cumul de plusieurs mois de salaires non payés peut aussi conduire à des formes de révoltes. Ici, c'est le gouvernement qui est interpellé.

Reine IKENGA
(Stagiaire)

TOURISME

La ministre Hermella Doukaga exhorte le personnel à travailler davantage

Après sa prise officielle de fonction, la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée-Hermella Doukaga, a fait la ronde des structures de son département, notamment les directions générales pour toucher du doigt les réalités des conditions de travail de ses collaborateurs. C'était le 27 mai 2021 à Brazzaville. Elle a échangé avec les responsables des différentes structures. Et partout où elle est passée, elle a apprécié l'attitude de ses collaborateurs, en les exhortant à travailler davantage.

Nous avons pensé qu'après la passation de service, il fallait faire un tour dans les directions sous-tutelle, question de nous faire une idée de l'environnement dans lequel évoluent nos collaborateurs. Nous sommes allés à la direction générale des loisirs; le constat est que tout le personnel est bien présent à son lieu de service. Ce qui est agréable, puisque nous sommes arrivés ici au-delà de midi et sommes heureux de constater que tout le monde est là: les directeurs généraux, centraux, les chefs de services et les collaborateurs aussi», s'est-elle réjouie.

Elle a exhorté ses collaborateurs à travailler davantage et surtout à continuer dans cet élan sans baisser les bras: *«Nous sommes au début des missions qui nous ont été assignées. Le Président de la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, nous a donné des orientations claires en ce qui concerne le secteur du tourisme et des loisirs. Il nous appartient de matérialiser toutes les mesures qui ont été annoncées. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs qu'avec l'appui des collaborateurs disponibles et disposés…Je suis tout à fait satisfaite de la première impression que j'ai eue des services sous-tutelle»*, a-t-elle dit. Avant d'appeler ses collaborateurs à faire preuve de patriotisme, pour relever les défis dans les domaines du tourisme et des loisirs, deux secteurs non négligeables pour booster l'économie du pays.

Destinée-Hermella Doukaga pendant la ronde

Clotaire Loubelo Nsiloulou, directeur des projets dans l'une des structures visitées, s'est dit prêt à aider la ministre dans l'accomplissement de ses missions. *«C'est vrai que c'est un premier contact, mais voir une autorité descendre jusqu'à ce niveau, nous surprend, ne peut que nous faire bonne impression. Nous allons l'aider dans l'accomplissement de ses missions avec dynamisme, parce que le premier pont établi nous rassure de voir les choses avec optimisme.»*

Alain-Patrick MASSAMBA

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Toutes les conditions sont réunies pour les examens d'Etat

Dans quelques jours, se dérouleront sur l'ensemble du territoire, les examens d'Etat session 2021. Pour se rassurer, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a effectué le 9 juin dernier une descente à la Direction des examens et concours (DEC). Au terme de celle-ci, il a affirmé que toutes les conditions sont réunies pour que se tiennent sans anicroches dans les délais les examens d'Etat.

Le ministre Mouthou dans les services de la DEC

«Nous avons un défi à relever, et ce challenge passe par l'organisation réussie des examens d'Etat. Cette visite nous a permis de voir à la fois le niveau d'avancement du traitement des listes et également d'autres situations. Il est rassurant, et les délais sont respectés. Les équipes sont à pied d'œuvre et tout le matériel est déjà rassemblé pour être acheminé dans les centres d'examens à travers le pays. La préparation est en bonne marche», a dit le ministre.

Le pari est donc lancé tant du côté des encadreurs que des candidats.

Les épreuves écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) sont prévues le 30 juin. Le Bac se déroulera du 13 au 16 juillet. Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) aura lieu du 27 au 30 juillet.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

JUSTICE

Condamnation à trois ans de prison ferme de deux trafiquants d'ivoire à Sibiti

Le Tribunal de Grande Instance de Sibiti, dans le département de la Lekoumou, a condamné vendredi 11 juin à trois ans d'emprisonnement ferme Willy Saya et Idriss Saya Ngoulou, pour avoir enfreint la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Une saisie d'ivoire en République du Congo (Ph. d'archives)

A la gare routière de Sibiti, fut pris un individu le 15 avril 2019 en flagrant délit de détention et circulation illégales de huit pointes d'ivoire. La suite de l'enquête permit de découvrir d'autres membres de son réseau grâce aux efforts conjugués des agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Lekoumou. le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), informé, avait apporté son appui juridique pour le besoin de la cause.

A l'issue du procès, Willy Saya a été jugé coupable par le Tribunal de Grande Instance de Sibiti pour détention et circulation illégales des trophées d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant, et Idriss Saya Ngoulou reconnu coupable de complicité de détention et circulation illégales des trophées de cette espèce animalière. Ils écopent trois ans de prison ferme et doivent payer, chacun, une amende de 300.000 F.CFA. Ils verseront, en outre, solidairement à l'Etat congolais, une somme de 2.000.000 de F.CFA à titre des dommages et intérêts.

Le Congo s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction. Aussi traque-t-il tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage. Un travail de qualité est régulièrement accompli à cet effet par les autorités de la place, avec pour résultat la condamnation de tous contrevenants à tous les textes en vigueur portant protection de la faune. **V.M.**

DREPANOCYTOSE

Un véritable problème de santé publique au Congo

La drépanocytose est une maladie génétique, héréditaire, toujours transmise conjointement par le père et par la mère. C'est une maladie du sang, due à la présence d'une hémoglobine anormale dans le globule rouge. Elle touche aussi bien les filles que les garçons. Les premiers signes peuvent apparaître dès le troisième mois.

Maladie pénible, souvent méconnue, négligée, qui nécessite toute la vie des soins réguliers, elle est à l'origine d'anémie aigue, d'obstruction des vaisseaux entrainant des crises de douleurs souvent atroces et d'une susceptibilité accrue aux infections. Cette affection touche plus de 50 millions de personnes dans le monde, sans distinction de continent, même si l'Afrique noire et les Caraïbes sont les plus concernées, sans oublier le pourtour méditerranéen.

La drépanocytose constitue au Congo un véritable problème de santé publique et le 19 juin, Journée internationale de la drépanocytose, comme le précise la résolution n°63/237 du 22 décembre 2008 de l'Assemblée générale de l'ONU initiée par le Congo, elle constitue un réel drame social.

Pour une population estimée à 5 millions d'habitants, un quart (25%) est porteur du gène, c'est-à-dire transmetteur de la maladie et près d'un nouveau-né malade sur 102 naissances, soit près de 640 à 700 nouveaux malades par an. Elle demeure l'une des premières causes d'hospitalisation et de consultation dans les services de pédiatrie et d'hématologie clinique.

Comme si cela ne suffisait pas, la drépanocytose entraine en plus une charge émotionnelle et affective importante qui se manifeste au niveau des parents, un sentiment de malédiction et de sorcellerie. Elle suscite parfois des sentiments de rejet, de culpabilité et d'incapacité à procréer un enfant normal, de dévalorisation et de honte. Observe également l'hyperprotection anxieuse et parfois de séparation de couples, voire de divorce.

Chez l'enfant, les conséquences portent sur le développement staturo-pondéral, pubertaire et psychosocial plus ou moins retardé.

La scolarité souvent perturbée, avec près d'un tiers d'enfants, ont un retard scolaire. Des difficultés de socialisation et une tendance à l'isolement sont notées.

Malgré les difficultés rencontrées dans la prise en charge, le suivi médical régulier a permis d'observer que plus de 40% d'enfants malades ont atteint

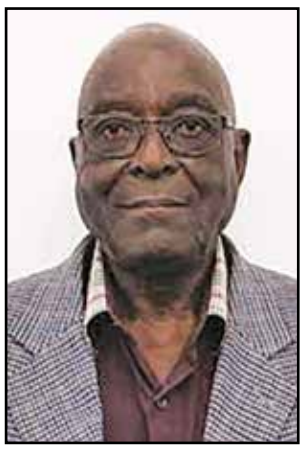

Professeur Samuel Nzingoula

l'âge adulte, actuellement le plus âgé a 76 ans dans notre pays. Cette prise en charge est réalisée dans les structures de santé, mais surtout dans les services de pédiatrie, d'hématologie clinique, du Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou-Nguesso de Brazzaville et du Centre de la drépanocytose de A. Sicé de Pointe-Noire.

Cette prise en charge pose des problèmes liés notamment à la transfusion sanguine, aux mesures préventives et aux complications aigues et chroniques.

Au sujet de la transfusion, il sied de stigmatiser le coût élevé de l'acte et les difficultés de disposer des produits sanguins.

Quant aux mesures préventives, elles sont onéreuses par le coût élevé des vaccins spécifiques, de l'antibiothérapie, de l'acide folique et des médicaments contre la douleur.

La prise en charge adéquate des complications aigues et chroniques se heurte aux coûts élevés des hospitalisations et des prescriptions médicamenteuses à titre externe difficilement accessibles aux familles le plus souvent démunies.

Actuellement, il existe deux thérapeutiques lourdes et fort couteuses qui permettent de guérir la maladie: la greffe de moelle et de la thérapie génique.

Que faire alors? Plusieurs mesures doivent être réalisées: réduire les risques de la transmission de la maladie d'une génération à une autre génération, renforcer les activités d'information, d'éducation et de communication par des campagnes de sensibilisation, promouvoir la formation de base et continue du personnel de santé, des membres des associations, rendre obligatoire le dépistage prénuptial de la drépanocytose, assurer une prise en charge médicale et psychosociale. Ensuite, encourager le dépistage néonatal comme réalisé en 1996, 2005 et, récemment, 2020 pour assurer une prise en charge précoce. Enfin, mettre en application l'arrêté n° 5198 du 5 octobre 1994 instituant un régime de gratuité pour les drépanocytaires congolais, et l'Assurance maladie universelle (AMU).

Enfin, la lutte contre la drépanocytose doit faire appel à une action synergique savamment menée par une équipe pluridisciplinaire impliquant les acteurs de la santé, les malades, les parents, les décideurs politiques, les associations, les ONG et [es organisations internationales

Pour mémoire, les propositions du Conseil économique, social et environnemental en vue de la prise en charge adéquate de cette maladie chronique ont été adressées au Président de la République et aux Présidents des deux Chambres du Parlement.

Professeur émérite Samuel NZINGOULA
Membre du Conseil économique, social et environnemental

HANDICAP

Projet sur la promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique

La salle de conférences Mgr Ernest Nkombo du Centre d'études et de recherche chrétien (CERC) à Brazzaville, a abrité, du 16 au 17 avril dernier, un atelier de formation des aveugles et malvoyants.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet Promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique. Elle a été organisée par l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (UNAMAC), en partenariat avec l'Union africaine des aveugles (UAFA), représentée par M. Lucas Amoda et Mme Bernice Otiéno, directeur exécutif, chargé de programme, et chargée de la mobilisation des ressources.

31 personnes dont 20 jeunes (10 filles et 10 garçons) et 11 membres du bureau de l'UNAMAC y ont pris part.

A l'ouverture, M. Claudier Kokolo, président de l'UNAMAC, a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du lancement officiel du Projet sur la promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique, à travers le Protocole africain sur le handicap. Il a expliqué que le choix porté sur le Congo est la résultante des efforts consentis durant plusieurs années dans le cadre du partenariat UAFA-UNAMAC.

Représentante de l'UAFA pour l'Afrique centrale, Mme Thérèse Kamango a affirmé que ce projet est le fruit des efforts des bonnes relations entre l'UAFA, ses partenaires, et l'UNAMAC.

Photo de famille à l'ouverture de l'atelier

Des efforts qui partent depuis la tenue à Brazzaville de la réunion du bureau exécutif de l'UAFA, en 2015. Ce partenariat, a-t-elle affirmé, a été maintenu et consolidé lors de nos différentes participations aux réunions du bureau exécutif de l'UAFA aux assemblées.

Mme Kamango a salué les efforts consentis par l'UAFA auprès des partenaires pour que le Congo soit sélectionné parmi les pays bénéficiaires du projet.

M. Lucas Amoda a fait l'historique du projet et énuméré les huit pays sélectionnés: Cap-Vert, Lesotho, Togo, Ghana, Angola, Sao-tomé et principe, Malawi et Congo.

Secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes handicapées, M. Jean de Dieu Goma a souligné que cette initiative rencontre les préoccupations de son institution, puisque la valorisation du capital humain que constitue les personnes vivant avec handicap et leurs partenaires institutionnels demeure une ressource primordiale pour l'atteinte des objectifs liés à la promotion des droits des Congolaises et des Congolais de cette catégorie sociale.

M. Jean Clotaire Tomby, conseiller à la solidarité, représentant le ministre des Affaires sociales, a salué l'initiative de l'UAFA et affirmé que la ratification de ce protocole est une obligation pour tous les Etats africains. *«Le Congo s'est engagé dans ce processus depuis 2020 sur la base de l'article 31 de la Constitution de 2015…Malgré ces avancées notables, plusieurs défis restent à relever, à notre sens, par nous tous: assurer une plus large connaissance du protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Personnes Handicapées en Afrique; œuvrer pour la domestication dudit protocole ; promouvoir les partenariats; intensifier le plaidoyer pour la mobilisation des ressources suffisantes; indispensables aux activités de promotion du protocole à travers sa vulgarisation»*, a-t-il affirmé.

A signaler que l'ouverture de l'atelier a coïncidé avec le vote par le Parlement congolais de la loi portant ratification du Protocole de la charte africaine relative aux personnes vivant avec handicap.

Sévérine EGNIMBA

DROITS DE L'HOMME

Améliorer la qualité de vie des populations autochtones

Le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, en partenariat avec les agences des Nations Unies au Congo, a organisé du 31 mai au 1er juin 2021, à Brazzaville, un atelier de plaidoyer pour l'application de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones. Un programme spécifique soutenu par l'OMS, le PAM et l'UNICEF concerne le département de la Lékoumou pour intégrer les populations autochtones aux services sociaux de base.

Les organisateurs et les participants à l'ouverture des travaux

C'est en présence de Maleye Diop, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Ali Ouattara, représentant du PAM, au Congo, Mme Micheline Nguessini, préfète du département de la Lékoumou, Justin Assomoyi, directeur général de la promotion des peuples autochtones et Pascal Ngamillélé, représentant du réseau national des organisations de la société civile des peuples autochtones du Congo (Renorscipac), que Casimir Ndomba, directeur de cabinet du ministre de la Justice, a ouvert les travaux de cet atelier.

Les participants ont apprécié les efforts accomplis par chaque département ministériel concerné dans la mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi n°5 - 2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones. L'occasion a permis d'identifier également les principaux obstacles à tous les niveaux qui ont entravé les efforts de chaque ministère. Une feuille de route conjointe a été élaborée.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Entre autres : inscrire au budget du ministère de la Justice une ligne relative au fonctionnement du comité interministériel; déterminer un quota spécial au profit des populations autochtones pour leur intégration à la Fonction publique et dans la force publique.

A l'ouverture des travaux, Maleye Diop, a au nom du Système onusien, a affirmé que *«depuis janvier 2020, l'Organisation des Nations Unies appuie le Congo dans sa volonté de promouvoir et de protéger les droits des peuples autochtones»*.

«Le département de la Lékoumou est constitué de plus de 20 % des populations dites autochtones. Entre 2013 et 2017 en application des dispositions de la loi n°5-2011 en ses articles 17, 22, 5, le département a servi de département pilote pour mener tant soit peu des actions qui ont permis de scolariser plus de 2.350 enfants autochtones au cycle primaire; organiser six campagnes mobiles de santé pour assister plus de 3.492 personnes dans les ménages autochtones, organiser une campagne de circoncision de 336 garçons victimes de la raillerie en milieu scolaire. A ce jour, grâce au lancement en février 2020 par le ministre en charge des affaires sociales, avec l'appui des agences des Nations Unies, du programme de protection social pour les populations autochtones, nous pouvons croire à la mise en œuvre du projet malgré les quelques difficultés de terrain», a affirmé Mme Micheline Nguessini, préfète de la Lékoumou.

Pascal Ngamilélé, pour sa part, a relevé la situation difficile des autochtones. *«Au Congo, les autochtones représentent plus de 50 % de la population. Cette ethnie est souvent opprimée et exploitée par les Bantous, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Les autochtones sont soumis à des corvées confinant à l'esclavage. Ces pratiques n'ont malheureusement pas disparu. Les relations avec les Bantous demeurent difficiles. Ceux-ci sont propriétaires des terrains et des domaines»*.

Casimir Ndombi a rassuré les particiopants en déclarant que conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la République du Congo a mis en place un cadre juridique solide pour la promotion et la protection des Droits des populations autochtones.

Philippe BANZ-

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

HISTOIRE

Une journée de réflexion pour une visibilité du Mémorial Savorgnan de Brazza

Le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza a tenu une journée de réflexion à son siège, à Brazzaville, samedi 12 juin 2021, sous le thème: *«Les mécanismes d'appropriation de l'héritage historique du Congo: cas du Mémorial»*. Les travaux ont été ouverts et clôturés par Mme Bélinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, en présence de Joël Ellah Kouassi, directeur général de NSIA Congo, une société d'assurance, et Marcellin Mounzéo, chargé des relations publiques au Mémorial, coordinateur de la journée de réflexion. On a noté aussi la présence de Ghislain Thierry Manguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel à la cérémonie de clôture.

Marcellin Mounzéo, Mme Bélinda Ayessa et Joël Ellah Kouassi

Les débats ont été axés autour des interrogations comme: Que faire pour maintenir et pérenniser l'action du Mémorial sur l'échiquier national et international? Quelles sont les actions à mener pour rendre plus attractif le Mémorial et le mettre à la portée de tous sans préjugés? Comment faire pour positionner le Mémorial comme partenaire culturel, économique, social, politique, scientifique et diplomatique?

Après avoir analysé les interrogations qui persistent dans l'opinion, Marcellin Mouzéo, coordinateur de la journée de réflexion, a indiqué que *«les résultats obtenus ouvrent les voies de l'exploitation pratique du mémorial, qui est un endroit stratégique pour le Congo. Le mémorial, c'est le temple du savoir et le symbole de l'histoire congolaise. Le mémorial a une ambition depuis sa création, il y a 15 ans. C'est à ce titre qu'il faut redynamiser le mémorial pour donner un coup de pouce aux acteurs culturels, aux chercheurs, aux économistes et aux partenaires pour trouver le canevas de travail»*.

Joël Ellah Kouassi a relevé que *«la culture est le socle de toute civilisation et elle constitue un appui indéniable pour tout progrès social. Sans culture, il ne saurait exister de valeurs partagées, fondatrices d'une nation soudée dans laquelle le principe d'égalité des chances est une réalité»*.

Bélinda Ayessa au milieu avec les invités et les participants

En ouvrant les travaux, Mme Bélinda Ayessa avait souligné la nécessité de cette journée de réflexion. *«Sans en rejeter totalement les implications politiques au cœur de chaque société, il me paraît opportun de souligner qu'au cœur des mécanismes d'appropriation de l'héritage historique, se trouve la dialectique conçue autour de deux postures: dialectique et recevoir. La nécessité de maintenir le lien entre l'histoire, les mémoires des peuples, la transmission aux générations futures demeure l'axe majeur des activités du Mémorial Pierre Savorgan De Brazza. Je voudrais simplement souligner, une fois de plus, que nous avons encore du chemin à parcourir, des sentiers à défricher. En presque 15 ans d'existence, nous pouvons nous rendre compte de ce qui a été fait et de ce qui reste à réaliser»*.

Philippe BANZ

LITTERATURE

Charles N'Kouanga a présenté «Le clochard», son recueil de nouvelles

Dans le cadre des Rencontres littéraires organisées par l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, l'écrivain Charles N'Kouanga a présenté son recueil de nouvelles intitulé *«Le Clochard»*, le 9 juin dernier.

Charles N'Kouanga (à gauche)

Publié en 2014, aux Editions Edilivre (Paris), *«Le Clochard»* est écrit sur 77 pages, subdivisées en trois parties: une compilation de deux nouvelles, ''Le Clochard et Trangouma'', suivies d'un recueil de poèmes titré: *«Ancien enfant de troupe»*.

''Le Clochard'' évoque la situation des jeunes Congolais animés par le désir d'émigration, en vue d'expérimenter le mirage européen…Ces jeunes qui arrivent, notamment en France avec des ''congolismes'', c'est-à-dire des expressions propres à eux qui ne traduisent guère la réalité des choses.

Dans ce contexte, l'auteur rappelle les dangers engendrés par l'utilisation des expressions singulières à n'importe quel endroit qui, parfois, peuvent entrainer des conséquences imprévisibles. L'écrivain invite donc à la pratique du français standard.

''Trangouma'', quant à elle, raconte une histoire réelle vécue par l'auteur vers 1980, à Brazzaville. Ici, l'auteur rend hommage aux anciens enfants de troupe (AET). *«Trangouma fut un bandit de grand chemin habitant le quartier Plateau des 15 ans (arrondissement 4 Moungali), un monsieur que tout le monde craignait, même la milice populaire de l'époque. Mais un jour, il fut terrassé par un AET et depuis lors, ce nom n'a plus jamais existé»*, a expliqué l'auteur.

La couverture du livre

Dans cette partie de l'œuvre, l'auteur évoque l'une des facettes de la vie des AET de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc de Brazzaville.

Après la présentation, s'en est suivie la phase de débat. L'assistance a voulu connaître les difficultés rencontrées par l'auteur dans la rédaction de l'œuvre. A ce propos, il a précisé qu'il n'y a pas d'assurance (…) *«La principale difficulté des écrivains congolais, c'est l'éditeur. Nous avons beaucoup d'écrivains. Malheureusement, ils ne trouvent pas des éditeurs pour les accompagner»*.

Sur le choix de la nouvelle comme genre littéraire pour ses débuts de carrière, Charles N'Kouanga a indiqué: *«Au début, c'était la prose et par la suite, je me suis tourné vers la nouvelle parce que c'était un peu plus facile à gérer»*.

Vendu à un prix raisonnable, ''Le Clochard'' est disponible à Brazzaville dans plusieurs librairies.

A noter que l'auteur du ''Clochard'' est un officier supérieur de la Police congolaise, ancien enfant de troupe (AET) de la promotion baptisée Marien Ngouabi (1977-1984).

Féru de lecture et d'écriture, il a déjà, à son actif, huit œuvres dans divers genres littéraires, en l'occurrence le roman, la nouvelle, l'essai, la poésie: *«Nanouche l'enfer végétative»*, paru en 2015 , *«La délicatesse d'aimer»* (2018) et *«L'intruse du Khalifat»*, en 2019, etc.

Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

LANGUES

La langue russe au centre d'un forum au Caire, en Egypte

La Maison russe, au Caire (Egypte), a servi de cadre, les 29, 30 et 31 mai derniers, au Forum des professeurs-russistes des pays du Proche Orient et de l'Afrique. Sous l'égide des Maisons russes (Ex-ROSSOTROUDNITCHESTVO – organisation principale qui réunit tous les Centres culturels russes dans le Monde entier).

Le forum du Caire a été une expérience très enrichissante pour les représentants congolais

La manifestation a rassemblé des sachants venus des quatre coins. Le Congo y a été représenté par deux enseignants de russe dans les écoles, universités, et travaillant aussi pour le compte du ministère des Affaires étrangères: Mme Divine Juste Diamouangana et M. Chancel Okala Itona. Ce est intervenu pour parler du statut de la langue russe au Congo. Une partie de son allocution a été consacrée aux nombreuses opportunités qu'offre cette langue, y compris l'accès gratuit à l'éducation de haute qualité qui peut compléter celle acquise dans son pays, les échanges culturels, les possibilités de développement personnel. Il a souligné les avantages de la langue, en tant qu'enseignant, et comment la maîtrise du russe lui a offert des opportunités de travail au ministère des Affaires étrangères, mais aussi la possibilité de voyager.

Divine Juste Diamouangana et Chancel Okala Itona

Le directeur de la Maison russe au Caire, M. Aleksey Robertovitch Tevanian, a noté qu'en Egypte, ainsi que dans d'autres pays africains, on observe une tendance haussière du niveau d'intérêt de l'apprentissage du russe et l'obtention d'une formation en Russie. *«Dans la Maison russe augmentent non seulement le nombre d'étudiants aux cours de langue russe, mais aussi le nombre général de ceux qui viennent à nos événements éducatifs et culturels»*, a-t-il témoigné.

«Le Forum visait, tout d'abord, le partage d'expériences, la démonstration de meilleures pratiques, des méthodologies et des techniques innovantes que les participants pourront utiliser dans leurs activités professionnelles, dans le but d'augmenter la qualité et l'efficacité de l'enseignement de la langue russe», a souligné M. Evguéni Antonov, coordonnateur du Forum, chef des projets éducatifs de la *«Communauté»*.

Plus de 40 rapports ont été présentés, consacrés à l'état actuel de la langue russe, aux principales tendances de l'enseignement de la langue russe comme langue étrangère, et aux particularités de l'enseignement de celle-ci dans les pays du Proche Orient et d'Afrique.

Cette rencontre a regroupé les représentants de 12 pays, y compris les spécialistes dans le domaine de l'éducation, les savants, les hommes des lettres, les auteurs des manuels et des supports pédagogiques, les philologues, les professeurs de la langue russe comme langue étrangère, les responsables et professeurs des organisations qui réalisent des activités éducatives dans les programmes d'enseignement général de base et/ou complémentaire.

«Nous sommes très heureux que les professeurs russes du Congo aient eu cette formidable occasion. Nous savons très bien que l'affection des Congolais à la langue russe est très forte et ne date pas d'aujourd'hui. Nous soutenons cette initiative totalement et espérons qu'elle va continuer et que, prochainement, il y aura la possibilité d'inviter le plus grand nombre de professeurs. En tout cas, pour soutenir cette initiative, nous allons organiser un séminaire à la Maison russe au Congo pour que les délégués partagent leurs expériences acquises lors de ce forum. Nous avons reçu beaucoup de bons temoinages sur la participation des professeurs congolais. Nous sommes fiers de travailler avec les professeurs de russe ici, au Congo», a commenté la nouvelle directrice de la Maison russe du Congo, Mme Maria Fakhrutdinova.

V.C.Y.

BCI
GRANDIR. ENSEMBLE.

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

La Direction Générale de la BCI, lance un appel d'offres public pour des Travaux de Réhabilitation des Appartements sis à son agence de la Poste à Brazzaville.

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium - de soumissionnaires) qui sont établies en République du Congo et respectant le règlement de la présente consultation.

Le dossier d'appel d'offres y afférent est à retirer au siège de la BCI AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville centre-ville ou à télécharger, sur le site internet **https://www.bcicongo.com/ à partir du lundi 14 juin 2021**.

Et sous la référence de publication : **AO 002/2021/BCI/CG**

Il peut également être obtenu sur demande par mail adressé à :
appel-offres@bcicongo.com

Les offres devront être déposées, sous pli fermé, au plus tard le mardi 29 juin 2021 à 12h00mn, délai de rigueur, au siège de la banque, sis AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville ; République du Congo. Attention :
Pôle Ressources & Moyens ; Département Achat (2eme étage).
Tél: +242 05 676 02 23

Pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la BCI par courrier électronique à l'adresse appel-offres@bcicongo.com

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2021.

André COLLET

Directeur Général

BCINET CARTES VISA/GIMAC GAB

BCICONGO.COM

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 ; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«IMPALA» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Côte Sauvage, 43, Rue Mboukou Massi
RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00327
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 21 mai 2021, enregistré à Pointe-Noire le 27 mai 2021, folio 96/34, n° 3595, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
1- Import/Export;
2- Vente de tous matériels et articles locaux et importés ;
- Produits alimentaires;
- Vêtements ;
- Epicerie ;
- Boissons alcoolisées et non alcoolisées
- Produits d'entretiens ;
- Produits cosmétiques ;
- Equipement, ameublement, décoration & cuisine ;
- Matériaux de construction, matériels de construction, électricité, plomberie ;
- Outillages et quincaillerie ;
- Pièces détachées ;
- Fleurs et plantes ;
3- Restauration.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «IMPALA» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis au quartier Côte Sauvage, 43, Rue Mboukou Massi, Pointe-Noire, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;

GERANCE: La société est gérée par:
- Madame Magan STIENON-BOURGOIS, nommée en qualité de gérante de la société pour une durée indéterminée;
- Madame Jade Amandine Annie Yvette BOURGOIS, nommée en qualité de cogérante de la société pour une durée indéterminée ;
- Madame Laura Ileana BENATOUIL, nommée en qualité de cogérante de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00327

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 04 juin 2021, sous le n° CG-PNR-01-2021-D-00133

Fait à Pointe-Noire, le 08 juin 2021.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville,
Elisant domicile en l'étude de Maître Désiré BAKADILA MONA,
Titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville sis 54, Avenue de l'Indépendance
Centre-ville, Tél.: 06.648.85.83/05.542.17.01
E-mail: bertinmandilou@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

LE CONCEPT S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 50.000.000 F. CFA
Siège: Les Flamboyants, Immeubles Limba B, à côté de l'hôpital Militaire
(Centre-ville) CG-BZV-01-2019-B-14-00016

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA, en date à Brazzaville du 04 novembre 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date sous Folio 203/07, n°3631, il a été constitué une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dénommée: «LE CONCEPT», en sigle «/SA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration ;

Capital: le capital social de la Société est de: 50.000.000 F. CFA

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Les Flamboyants, Immeubles Limba B, à côté de l'hôpital Militaire (Centre-ville);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:
- Bureau de change ;
- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets précités, à tous objets similaires ou connexes et même à tous objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la société;

Durée: La durée de la société est de 99 années ;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019 B14-00016 du 12 novembre 2019;

***Gérance:** Suivant le premier Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 04 novembre 2019,

*Madame LANGA Berthe Carla Annaïse (Directeur Général), de Nationalité Congolaise, née le 09 avril 1983 à Stavropol (URSS).

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA.

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville,
Elisant domicile en l'étude de Maître Désiré BAKADILA MONA,
Titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville sis 54, Avenue de l'Indépendance
Centre-ville, Tél.: 06.648.85.83/05.542.17.01
E-mail: bertinmandilou@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE DEVA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 39, Avenue Fulbert YOULOU, (Bacongo)
Brazzaville CG-BZV-01-2021-B13-001 99

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA, en date à Brazzaville du 8 avril 2021, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date de la même date, sous Folio 064/10, n°1426, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «DEVA», en sigle «/SARLU», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société par A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA ;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au numéro 39, avenue Fulbert YOULOU, (Bacongo);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:
- Construction; Bâtiments et travaux Public
- Quincaillerie.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est de 99 années ;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2021 B13-0019 du 13 avril 2021.

***Gérance:** Suivant le premier Procès-verbal de décision de l'Associée unique en date du 14 avril 2021,

*Monsieur ONDONGO NGAKAUSSOKO Geomael (Gérant et associé unique), de Nationalité Congolaise, né le 03 avril 1995 à Brazzaville, demeurant à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA

croix-rouge française

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL
Réf: CG/EVALFINAL/2021/03

Dans le cadre de son programme Oscal de Renforcement des capacités de la Croix-Rouge Congolaise pour une amélioration durable de la santé et de l'accès à l'éducation dans la Bouenza, la Croix-Rouge Française (en partenariat avec la Croix-Rouge congolaise et l'Union européenne) souhaite contractualiser la prestation de service décrite ci-dessous:

LOT UNIQUE: Mission d'évaluation finale du projet Oscal dans la Bouenza

Projet: Renforcement des capacités de la Croix-Rouge congolaise pour une amélioration durable de la santé et de l'accès à l'éducation dans la Bouenza, financé par l'Union européenne

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner à l'un ou plusieurs de ces lots à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française à partir du 18 juin 2021 à 9h l'adresse suivante:

Croix-Rouge Française:

290 ter Batignolles, en face de l'Hôtel PEFACO
sur la route de l'Aéroport
B.P.: 14888 Brazzaville
Contact: Coordinateur des Programmes
Téléphone: 05 310 1042
benoit.box@croix-rouge.fr

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 2 juillet avant 12 h heures précises.

HANDBALL

Le Congo stoppé, mais avec son visa pour le Mondial en poche!

L'équipe nationale féminine du Congo n'aura pas l'occasion de réaliser son rêve de disputer la finale de la Coupe d'Afrique des nations, Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba qui se dispute au Cameroun. Cependant, sa participation en demi-finales lui donne droit à une participation à la prochaine Coupe du monde.

Les Diables-Rouges dames iront au Mondial 2021

Les Congolaises ont été éliminées mercredi 16 juin, en demi-finales, à la suite de leur défaite (21-22) face au Cameroun, pays hôte de la compétition. Grâce à leur victoire, les Camerounaises décrochent le ticket pour la finale, et le Congo n'espère plus que de monter sur la troisième marche du podium.

Les faux calculs du Sénégal

L'aventure s'arrête, certes, mais les Diables-Rouges peuvent bomber le torse pour avoir déjoué les faux calculs du Sénégal en quarts de finale. Après sa défaite face à la Tunisie (13-30) en match comptant pour la troisième et dernière journée de la phase de poules, le Sénégal a cédé volontairement la première place du groupe A aux Tunisiennes. Pour éviter l'Angola en cas de qualification en demi-finales, grand favori de la compétition. Mais leur entraîneur ne se doutait peut-être pas qu'un grand défi l'attendait face au Congo. A la fin du premier acte, le Congo comptait une avance de cinq unités (11 à 6). Les Sénégalaises ont été ensuite obligées de courir après le score durant toute la deuxième partie. Et, finalement, elles ont succombé…

Le visa du Mondial en poche, le Congo participera donc à sa sixième Coupe du monde, douze ans après sa dernière campagne en 2009.

L'Afrique enverra trois autres représentants à la Coupe du monde. Outre le Cameroun, il y aura l'Angola qui poursuit la défense de son titre grâce à sa victoire 27 à 23 face à la Tunisie, après avoir déjà éliminé la RD Congo en quarts de finale, et la Tunisie, justement, qui croisera le Congo en match de classement.

G.-S.M.

EURO 2021

Les favoris réussissent leur entrée dans la compétition

La plupart des pays donnés favoris ont réussi leur entrée dans les matchs de groupes de l'Euro 2021 de football qui a débuté vendredi 11 juin dernier, sur plusieurs stades du continent.

Il s'agit de l'Italie (groupe A), déjà qualifiée pour les quarts de finale après un deuxième succès, de la Belgique (groupe B), des Pays-Bas (groupe C), de l'Angleterre (groupe D), de la France et le Portugal (groupe F). Ces pays ont tous remporté leurs premiers matchs et semblent avoir pris un bon départ pour la suite de la compétition.

FOOTBALL

La passe de quatre pour l'AS Otohô

Mercredi 16 juin, l'AS Otohô affrontait l'Etoile du Congo au Stade Massamba-Débat. Ce match était très attendu. Et en toute logique, c'est l'AS Otohô, favori de la rencontre qui a gagné…en marquant deux buts. Grâce à cette victoire, le club d'Oyo est devenu champion du Congo pour la quatrième année consécutive.

Après son succès aux dépens d'Etoile du Congo, AS Otohô conserve son titre

Depuis quatre saisons, le président Maixent Raoul Ominga a investi beaucoup d'argent dans le club qu'il a enfanté en 2014. Avec cet argent, le club peut acheter les meilleurs joueurs du pays, donc augmenter ses chances de victoire. Pour certains, il a tellement d'argent que les autres clubs ne peuvent pas rivaliser avec lui.

L'AS Otohô a donc remporté le championnat national de football, qu'on appelle aussi Elite Ligue 1. Son leadership est établi. Il ne souffre d'aucune contestation. Parce que, même en perdant les trois matchs qu'il lui reste à livrer, elle est définitivement à l'abri d'une quelconque surprise. Elle est nantie d'une marge de sécurité telle qu'elle pourrait même déclarer forfait: 57 points contre 46 aux Diables-Noirs qui, de leur côté, ont validé leur ticket pour la Coupe de la Confédération en glanant trois nouveaux points aux depens de l'AS Cheminots. Après la défaite du CARA à Dolisie face à l'AC Léopards.

De toute façon, son avance est tellement confortable que les autres ne pourront plus le rattraper, même s'ils gagnent tous leurs matches. Mais l'AS Otohô ne déclarera pas forfait. Elle entend confirmer son éblouissante ascension. Cela lui permettra, peut-être, de battre son propre record du nombre de points glanés en une saison. Cela colle à Otohô entrée de plain-pied dans l'histoire. Après seulement sept années sous le soleil du football national.

Jean ZENGABIO

Autres résultats de la 23e journée : Inter Club-JST (1-2), Etoile du Congo-AS Otohô (0-2), AC Léopards-CARA (2-1), FC Nathalys-FC Kondzo (0-2), V.Club-Mokanda-Patronage Sainte-Anne (0-0), Nico-Nicoyé-RCB (2-0), AS Cheminots-Diables-Noirs (1-2).

FOOTBALL/PREMIERE DE PAUL PUT

Un vent de jeunesse souffle sur les Diables-Rouges

Le nouveau sélectionneur national, Paul Putt, a frappé un petit coup d'entrée. C'est une petite révolution qu'il a provoquée chez les Diables-Rouges en donnant leur chance à pas moins de cinq nouveaux joueurs, qui ont contribué à la victoire du Congo sur le Niger (1-0), mercredi 9 juin à Antalya, en Turquie, dans le cadre de la Journée FIFA.

La prestation des Diables-Rouges a été loin d'être parfaite, mais Paul Putt en a tiré ses leçons pour l'avenir. Les Fernand Mayembo, Thievy Bifouma, Barthel Mazikou, Delvin Ndinga, Silvère Ganvoula, Prince Oniangué, Tsouka et Dylan Saint Louis faisaient partie de sa première liste, mais étaient absents pour diverses raisons.

Ces défections ont poussé le technicien belge à apporter du sang neuf à l'équipe dès ce premier stage organisé en Turquie.

Un vent de jeunesse souffle désormais sur les Diables-Rouges avec l'arrivée des Scott Bitsindou (Lierse/ Belgique), David Sambissa (Cambuur/ Pays-Bas), Yan Mabela (RFC Union/Luxembourg), Antoine Makoumbou (Tabor Sezena), Trey Vimalin (Reims/France), des joueurs jusque-là inconnus, excepté Scott Bitsindou, découvert par Claude Le Roy, qui l'avait fait participer à la CAN des moins de 20 ans au Sénégal en 2015. Sans oublier Raddy Ovouka et Christopher Missilou, déjà présents sous les ordres de Barthélemy Ngatsono face au Sénégal et à la Guinée-Bissau en avril dernier. Quelques-uns ont fait l'unanimité vu leur excellente prestation.

Le Belge innove en invitant à ce stage de jeunes talents, histoire de les motiver et de préparer petit à petit la relève. C'est une démarche très appréciée par les analystes qui regrettaient que plusieurs binationaux soient marginalisés par les sélectionneurs nationaux.

L'autre fait marquant de ce premier stage sous l'ère Paul Putt est le retour de joueurs écartés naguère pour diverses raisons, tels que Baron Kibamba, Prestige Mboungou et Randy Goteni. Le Belge a mis à l'œuvre tout ce beau monde, lors de la confrontation en amical face au Niger pour certains, ou pendant les séances d'entraînement qui se sont poursuivies pour les autres. A la fin du stage, il s'est fait une idée sur ses premiers hommes. *«Je prépare des gladiateurs pour les prochaines échéances. Je veux donner une vie aux Diables-Rouges»*, a-t-il déclaré.

L'intégration progressive des nouveaux venus, donnera-t-elle plus de solidité à l'effectif des Diables-Rouges? Croisons les doigts.

Jean ZENGABIO

Paul Putt affirme avoir vu des belles choses chez ses poulains à Antalya

IN MEMORIAM

28 juin 1964-19 décembre 1998, 23 ans après révélation surprenante ! Notre vie passée sur terre nous rappelle que nous pouvons rendre la nôtre sublime, et laisser des empreintes sur le sable du temps. Depuis que disparaissait sous nos regards Jean François MADIETA, manager de la vulcanisation

Madjer, que des souvenirs douloureux!

En ce mois mémorable de triste anniversaire, la famille vient exprimer sa gratitude envers le Très – Haut qui nous avait gratifié ce don merveilleux.

Aussi, nous tenons, par cette occasion, à remercier une fois de plus le sage SAMBA Alphonse, les individualités, les supporters des Aiglons CARA, les amis de la diaspora et connaissances pour votre élan de solidarité, votre soutien multiforme et indéfectible. MADJER, ton affectueuse présence, ton statut de fils aîné des enfants MADIETA, ton pragmatisme, ton amabilité, bref ! Tes souvenirs qui resteront gravés à jamais dans nos cœurs meurtris.

Que le Dieu de miséricorde te prenne en pitié, t'accorde une place dans sa demeure et exauce nos prières pour ta femme et ton fils qui t'ont rejoint dans la patrie céleste.

Que ton âme repose en paix!

REMERCIEMENTS

La famille SABOUKOULOU, les responsables de l'Imprimerie Saint-Paul, remercient, très sincèrement, tous ceux qui les ont assistés, depuis l'hospitalisation, jusqu'aux obsèques de M. Daniel SABOUKOULOU MILANDOU, agent de l'Imprimerie Saint-Paul.

Puisse le Seigneur, dans son amour, vous le rende au centuple!